

la tribune

Crise constitutionnelle  
ou crise économique?Un éditorial de  
Jean Vigneault (p.2)

Forum

Finance  
Arts  
et divertissements  
Informations  
générales

Constitution

• Un lord bâillonné et un contestataire expulsé

Le Canada Bill adopté dans le  
tumulte à la Chambre des lords

LONDRES (PC) — La Chambre des lords a accordé, jeudi, l'approbation finale du Parlement britannique à la nouvelle constitution canadienne après avoir bâillonné l'un de ses membres et avoir voté en dépit des cris de protestation d'un contestataire canadien d'origine allemande établi en Grande-Bretagne.

Ces incidents grotesques ont quelque peu terni ce qui devait être ni plus ni moins qu'une simple formalité pour la Grande-Bretagne, mais un grand pas pour le Canada — la rupture du dernier lien colonial qui confèrait à la Grande-Bretagne le pouvoir d'amender la vieille constitution canadienne, lequel pouvoir était encaissé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

En dépit des interruptions, le tout était terminé en l'espace de 40 minutes. La sanction royale est prévue pour lundi.

## Un contestataire expulsé

Au moment où les lords du royaume allaient prendre le vote final sur le "Canada Bill", Michael Wolf, un citoyen canadien d'origine allemande maintenant établi en Grande-Bre-

tagne, qui se trouvait dans les tribunes réservées au public, s'est écrié: "Je parle à titre de citoyen canadien; j'aimerais que leurs seigneuries réalisent que le projet de loi qui leur est soumis est contraire aux clauses de la Convention internationale des droits civiques et politiques".

"Un document dont j'ai une copie en ma possession prouve mes avancés", a ajouté Wolf, qui a ensuite lancé dans l'auguste enceinte le document auquel il venait de faire allusion. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, un garde de sécurité s'est emparé de Wolf qui a été expulsé sans ménagement. Le contestataire a été gardé incommunicado jusqu'à la fin de la séance de jeudi.

Coffé de sa perruque grise, lors Hailsham, qui présidait la séance à

titre de lord chancelier, a dû élever la voix pour se faire entendre à cause des cris de Wolf, alors qu'on procédait au vote final.

On a subséquemment appris que Wolf est un acteur et un artiste qui vit depuis longtemps en Grande-Bretagne où il a d'ailleurs épousé plusieurs causes des droits de la personne.

## Gilles Loisel y était

Le haut commissaire du Canada à Londres, Mme Jean Wadds, n'était pas présente dans les tribunes réservées aux diplomates au moment où le vote s'est déroulé. Le Canada était toutefois représenté par le haut commissaire adjoint, M. Paul Lapointe.

Au nombre des Canadiens présents pour le vote historique, figuraient également le délégué général du Québec à Londres, Gilles Loisel, l'ancien ministre québécois Guy Joron, et les agents généraux Ross DeGeer, de l'Ontario, Alex Hart, de la Colombie-Britannique, et Jim McKibben, de l'Alberta.

Ce fut une fin tumultueuse pour une séance de la Chambre des lords qui avait débuté paisiblement alors que le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures dans le gouvernement conservateur de Mme Margaret Thatcher, lord Trefgarne, a souligné "l'heureux moment historique" et la disparition "d'un doain de tension possible" entre la Grande-Bretagne et le Canada.

Parlant au nom de l'opposition travailliste, lord Stewart of Fulham, un ex-secrétaire aux Affaires extérieures, a offert "ses meilleurs vœux à tout le royaume du Canada et pour la préservation et le renforcement de l'héritage multiculturel du Canada".

Le porte-parole du Parti libéral, lord Gladwyn, a recommandé que le débat soit clos.

Toutefois, lord Gosford, un conservateur, avait d'autres idées en tête et il n'a été mis à sa place qu'après des avertissements répétés de la part de ses pairs, y inclus le leader parlementaire, la baronne

Young, qui lui a rappelé que son intervention était déplacée.

Lord Gosford s'est plaint du peu de cas qu'on a fait des griefs des autochtones, tout particulièrement lors du débat en comité, mardi dernier. Finalement, le vice-président de la Chambre, la baronne Wootton of Abinger, une pairresse conservatrice, a réclamé un vote pour lui imposer le baillon.

## Procédure rarissime

Lord Gosford s'est donc fait imposer le baillon par un vote de 147 à 15. Il s'agissait là d'une procédure qui n'avait été utilisée qu'à deux reprises au cours des 30 dernières années, aux dires d'un vieux reporter.

En dehors de la Chambre haute, lord Gosford s'est plaint de ce que le traitement que ses pairs lui avaient infligé était "alarmant, pour le moins qu'on puisse dire".

Lord Morris, un autre conservateur, a lui aussi passé bien près de subir le même traitement du baillon de la part de ses collègues qui

n'étaient pas d'humeur à d'autres folichonneries. Morris, qui lui aussi voulait se faire l'avocat des Indiens, a dit qu'il en a appris beaucoup au cours du débat sur le Canada Bill. "Non seulement je sais maintenant où est située la Saskatchewan, mais je sais comment l'écrire", a dit l'orateur, au grand dam de ses collègues qui n'appréciaient pas son intervention intempestive.

C'en était trop pour un pair qui s'est écrié: "ce n'est pas juste d'avoir baillonné lord Gosford et de ne pas faire de même pour lord Morris".

Ce dernier ayant décidé de couper court et en dépit des cris du contestataire Wolf, le Canada Bill a été adopté en troisième lecture sur un vote à main levée. C'était la dernière fois que le Parlement de Westminster était appelé à se prononcer sur un projet de loi canadien.

La sanction royale est attendue lundi. A la mi-avril, la reine Elizabeth II viendra elle-même au Canada pour promulguer la nouvelle constitution canadienne.

LaSalle empêche les Communes  
d'exprimer leur reconnaissance

OTTAWA (PC) — Les Communes n'ont pu, faute du consentement du député conservateur Roch LaSalle, exprimer leur reconnaissance au Parlement britannique pour avoir terminé l'étude du "Canada Bill".

La motion du libéral Bryce Mackasey devait recevoir le consentement unanime de la Chambre pour être adoptée, mais M. LaSalle a refusé. Le doigt pointé, le premier ministre Trudeau a tenu à relever le geste du seul député québécois de l'Opposition: "C'est Roch LaSalle qui a dit non", a-t-il lancé.

"Et avec plaisir, monsieur le premier ministre", a rétorqué du tac au tac le député de Joliette.

"J'ai été un des seuls Québécois à voter contre le rapatriement de la constitution et je ne peux applaudir ainsi à la consécration de l'isolement du Québec, comme le demandait la motion", a déclaré M. LaSalle, à sa sortie des Communes.

Le ministre d'Etat Serge Joyal s'est, quant à lui, déclaré "très triste et déçu" du geste de M. LaSalle.

"Il faut faire la part des choses, la motion signifiait simplement que le Parlement britannique ne peut plus faire de lois pour le Canada. Il aurait été de mise que la Chambre sou-

ligne unanimement que c'était un grand jour", a déclaré M. Joyal.

Par ailleurs, le ministre a dit espérer que le premier du Québec, M. René Lévesque, soit présent à Ottawa lors des cérémonies qui entoureront la visite de la reine à l'occasion du rapatriement de la constitution.

"Par respect pour le Canada, il devrait être présent puisqu'il n'est pas seulement le chef d'un parti politique mais le premier ministre d'une province qui est membre de la fédération canadienne", a déclaré M. Joyal.

Le premier ministre québécois a déjà indiqué qu'il ne serait pas à Ottawa pour ces cérémonies.

Mais, le ministre a souligné qu'il n'était pas question que quelqu'un d'autre soit invité pour représenter le Québec en lieu et place de M. Lévesque, s'il décidait de ne pas venir. Quant au seul député d'opposition du Québec, M. Roch LaSalle, il n'a pas

## • "C'est Roch LaSalle qui a dit non", a lancé Trudeau en le pointant du doigt.

l'intention d'être à Ottawa durant la visite royale.

"On parle du 16 avril et c'est le jour où mon association de comté organise une partie de sucre. Alors, vous comprendrez que je dois être présent", a soutenu M. LaSalle.

Quand un journaliste lui a demandé si la visite royale n'était pas plus importante qu'une partie de sucre, M. LaSalle a répliqué que "les électeurs de son comté ont toujours priorité sur tous visiteurs étrangers, si distingués soient-ils".

Proclamation de la  
reine le 16 ou 17 avril

MONTREAL (PC) — Le Canada Bill, qui a été adopté hier par la Chambre des Lords de Londres, sera solennellement proclamé par la reine Elizabeth, le vendredi 16 ou le samedi 17 avril.

C'est ce qu'affirme le quotidien montréalais Le Devoir, dans sa dernière livraison, en affirmant détenir cette information de source bien informée. Selon le journal, la reine arrivera à Ottawa le jeudi 15 avril et en repartira le dimanche suivant. La proclamation doit se faire sur la Colline parlementaire et la cérémonie devrait normalement se tenir le vendredi. Mais on penche aussi beaucoup pour le samedi 17 avril, de manière à augmenter l'impact sur la population qui assistera, bien sûr, en

direct à l'événement, tous les réseaux de télévision devant le couvrir.

Selon Le Devoir, la visite de la reine sera précédée et suivie d'un véritable blitz publicitaire à la télévision, dans les stations de radio et dans les grands journaux du pays. L'opération baptisée "Coming Constitution Campaign" engloutira \$7 millions des \$25 millions de budget qu'a obtenu cette année le Centre d'information sur l'unité canadienne. Elle durera trois semaines.



Le premier ministre Trudeau à sa sortie du Parlement, après l'annonce de l'adoption du Canada Bill en troisième lecture à la Chambre des lords, à Londres.

Abolition du dernier lien légal  
entre le Canada et un pays étranger

par ROGER SMITH

LONDRES (PC) — Les livres d'histoire du Canada devront noter que, après 219 ans, la Chambre des lords de Grande-Bretagne fut l'organisme qui a finalement approuvé l'abolition du dernier lien légal rattachant le Canada à un pays étranger.

Ce vote de jeudi — le dernier que les politiques britanniques pourront jamais prendre en regard à la Loi canadienne — a mis fin à un anachronisme de l'indépendance canadienne, en accordant finalement aux Canadiens le pouvoir de modifier leur propre constitution.

"Je suis heureux de pouvoir rendre au Canada ce qui lui appartient de droit", affirmait lord Trefgarne, alors que ses pairs se préparaient à rompre le dernier lien avec une ancienne colonie qui, depuis longtemps déjà, mène sa propre barque sur la scène internationale.

Un lien symbolique d'importance n'en demeure pas moins: la reine de Grande-Bretagne est aussi la reine du Canada et son représentant, le gouverneur général, a techniquement le droit d'imposer son veto à la législation canadienne. En réalité, la nouvelle Constitution ne sera pas légalisée aussi longtemps qu'elle n'aura pas été proclamée par la Reine à Ottawa, en avril.

## Rôle symbolique

Depuis longtemps déjà, le gouver-

neur général n'agit que sur les avis du gouvernement canadien. Ferait-il autrement, en notre époque, qu'il déclencherait un tollé en faveur de la disparition totale de la monarchie.

"La nouvelle Constitution modifiera de très peu nos institutions existantes", d'affirmer l'historien George Stanley.

Certaines étapes franchies vers cette maturité furent de grande importance, d'autres n'étaient que symboliques. Le Canada, graduellement, a obtenu le droit de signer ses propres accords commerciaux, de commander à ses propres soldats et d'occuper sa place propre au sein des organismes internationaux. En 1931, les statuts de Westminster mettaient virtuellement fin au pouvoir du Parlement britannique de légiférer au nom du Canada. Le drapeau canadien distinctif, l'unifolié, a été hissé pour la première fois en 1965. Enfin, O Canada est devenu officiellement l'hymne national en 1980.

Personne ne doute, depuis des décennies que le Canada, comme l'a admis un pair britannique, "est un Etat souverain, égalitaire et indé-

pendant, un vieux partenaire et un allié loyal."

Un dernier lien légal affaiblissait toutefois encore ce statut d'indépendance. Parce que ses hommes politiques ne pouvaient s'entendre sur la façon d'agir, les Canadiens ont été incapables d'amender leur constitution — l'Acte de l'Amérique du Nord britannique — sans faire appel à l'approbation de Westminster.

Les hommes politiques canadiens ont mis 55 ans à mettre fin à cet anachronisme. Ce ne fut fait que lorsque le premier ministre Trudeau et neuf de ses collègues provinciaux ont finalement approuvé une formule d'amendement, le cinq novembre dernier.

Parce que Mackenzie King et les premiers ministres n'ont pu conclure une entente lors d'une première tentative, en 1926, le Canada n'obtint pas une indépendance claire et précise alors que la Grande-Bretagne était prête à la lui accorder.

## Les dominions

Lors d'une conférence impériale en 1926, dont l'objectif était de définir les relations de dominions tels le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec la Grande-Bretagne, les délégués émettent une déclaration admettant que ces pays étaient "autonomes" et "égaux en statuts, mais aucunement subordonnés l'un à

l'autre de quelque façon que ce soit, dans les affaires nationales ou extérieures, malgré qu'ils soient unis par une allégeance commune à la Couronne".

Le statut de Westminster, approuvé cinq ans plus tard, libérait les dominions de tout contrôle de la part du Parlement britannique. Mais le Canada, incapable de se départir du carcan particulier que représentait son système fédéral-provincial, demandait à la Grande-Bretagne de conserver le contrôle de ses amendements constitutionnels.

Il est vrai que Westminster ne modifiait l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) qu'à la demande du Canada. Cela s'est produit une vingtaine de fois depuis la Confédération. Ces amendements, par exemple, ont porté sur la création du Manitoba en 1871 et sur la création des pensions de vieillesse en 1964, dernier amendement d'importance à être approuvé à Londres.

Si la confusion et les pressions diverses ont soulevé des nuées dans le ciel des relations entre les Britanniques et les Canadiens depuis 18 mois, il n'en demeure pas moins que la controverse soulevée par cet assaut du Canada vers l'obtention d'une indépendance totale permettra à Ottawa de prendre son avenir en mains. Toute décision quant à l'avenir du pays sera dorénavant prise au Canada.

concours de photographie

PHOTOGRAPHES AMATEURS,

faites connaître à la population  
les beautés de l'environnement  
québécois.

Le Mois de l'environnement s'en vient!

Découvrez et exprimez les éléments physiques (l'eau, l'air, le sol), les éléments biologiques (la faune, la flore) et les éléments humains (l'homme, son habitat, ses productions, ses villes, sa culture) qui composent notre environnement.

Environnement-Québec offre à 30 finalistes des prix en argent d'une valeur de 4 500\$. Chacune des dix régions administratives comptera un premier prix (200\$), un second prix (150\$) et un troisième prix (100\$). De plus, 25 autres candidats qui se seront spécialement distingués recevront un sac pour matériel photographique.

Le concours se termine le 13 avril prochain. Obtenez les règlements au plus tôt en vous adressant à l'une ou l'autre des directions régionales du ministère de l'Environnement partout à travers le Québec.

ET PARTICIPEZ!

## Crise constitutionnelle ou crise économique?

Pour la dernière fois, le parlement de Westminster a sanctionné une loi concernant le Canada. Néanmoins, c'est la reine qui à la mi-avril apportera aux Canadiens la nouvelle constitution assortie d'une charte des droits, laquelle constitution a été signée sans l'accord du gouvernement québécois. Curieusement, alors que le gouvernement Lévesque a mené campagne, au détriment de l'administration courante des affaires québécoises, contre le Canada Bill, sa popularité a subi un dur coup, selon SO-RECOM, chutant de 65 p.cent à 39 p.cent.

Ce sondage ne s'éloigne pas trop de la vérité, M. Lévesque l'admet lui-même. Mais il y a lieu de nous étonner et de déplorer vivement qu'un tel sondage sur la popularité d'un gouvernement provincial ait été commandé par le centre d'information sur l'unité canadienne. Le mandat de cet organisme ne consiste pas à commander des sondages coûteux sur le degré de satisfaction des Québécois envers leur gouvernement: il ne lui viendrait probablement pas à l'idée de financer un pareil exercice en Ontario ou en Alberta. On comprend mal en quoi la publication de tels chiffres peut cimenter l'unité canadienne.

Malgré tout, force est de reconnaître qu'en période de crise constitutionnelle, les Québécois expriment leur mécontentement envers leur gouvernement qui a tout essayé pour bloquer le projet Trudeau. Il suffit d'ailleurs de tâter le pouls de la population pour apprendre qu'el-

le désire que le gouvernement gère la crise, la réserve et cela, pas en cultivant un climat d'affrontement avec Ottawa. L'inverse est également vrai, pas un Québécois, même le plus fédéraliste, ne souhaite que le gouvernement central recherche la guerre avec Québec alors que l'économie bat de l'aile.

Les questions constitutionnelles ont bien sûr un impact économique quasi quotidien et même si la Constitution canadienne sera de retour au pays, dûment acceptée, même si les Québécois surveillent davantage leur portefeuille, nos élus d'Ottawa et de Québec ont encore pour mandat d'arriver à des ententes satisfaisantes qui tiennent compte du caractère français du Québec. Une province française ne peut pas se fondre indistinctement dans le grand tout canadien anglais: le reconnaître n'équivaut pas à une déclaration d'indépendance, c'est se rendre à l'évidence. Par contre, le gouvernement péquiste doit finir par assimiler la leçon du 20 mai 1980: les Québécois ont dit NON et ils voulaient dire NON. Tant que le gouvernement s'obstinera à nier ce résultat en oubliant de gouverner, il verra sa popularité baisser. Et le PQ ne relèvera pas le taux de satisfaction des Québécois envers le gouvernement en attirant l'attention sur un parti péquiste fédéral qui fera la lutte au pouvoir central. Ce n'est pas de lutte que nous avons besoin, mais de collaboration, même si Bernard Landry n'aime pas le mot.

Jean Vigneault



TRIBUNE LIBRE

## Le professeur revient à la charge

Mon propos se situe dans le strict droit des payeurs de taxe à toute l'information sur les entreprises publiques et para-publiques et sur les personnes qui y sont employées.

1.- A "un simple employé de l'Université" (La Tribune, 23 février):

Je ne désire pas plus que vous la fermeture de la Faculté de médecine même si cette dernière n'est peut-être pas vitale pour la bonne marche de l'hôpital lui-même. Ce que je veux mettre de l'avant, c'est que le fossé est grand entre 9% des étudiants et environ 25% des dépenses si l'on compare à l'ensemble des facultés qui composent l'Université. Et mes sources, que La Tribune n'a pas imprimées, sont: 1) Corrections au budget de fonctionnement 1981-82 de l'Université de Sherbrooke adopté de façon provisoire le 19 mai 1981, corrigé le 28 septembre 1981 et re-corrigé le 21 décembre 1981; 2) Budget d'investissement de l'Université de Sherbrooke adopté le 19 mai 1981. Dans le contexte actuel, il faut donc que les dépenses de cette Faculté soient ramenées à un niveau plus normal par rapport aux autres facultés et je pense que le projet de répartition des postes émis par l'Université, lundi le 15 février, est un bon pas dans ce sens. Mais il faut que ça continue, car je n'endosse pas du tout l'idée qu'un meilleur produit coûte nécessairement plus cher. A ce jeu-là toutes les facultés ont leurs particularités propres et la mienne la première, tout en demeurant dans des dépenses sous la normale.

Quant aux salaires, la rumeur que j'ai laissé planer est plus qu'une rumeur et des anciens du CHU dans la région pourraient en témoigner. S'il y a des professeurs d'autres facultés qui doublent leur salaire comme vous dites, il serait étonnant que vous en trouviez dans ma faculté. Il est cependant exact qu'il y a échange de services sur une base personnelle et avec l'accord des doyens entre les universités; le supplément de salaire est alors d'environ 2.000,00 \$, rarement 4.000,00 \$. Pour ce qui est du travail supplémentaire dans des entreprises, des associations ou même au gouvernement, c'est sur une base de consultations qui ne rapportent que rarement plus que quelques milliers de dollars par an, pour ceux qui en font, car la majorité des consultations sont bénévoles. Je serais personnellement d'accord avec une clause d'exclusivité de services à la condition que tous les collègues de l'Université y souscrivent.

Et avec ceci, j'en arrive aux heures de travail. Encore une fois, il est impossible que vous me trouviez un professeur de ma faculté qui ne travaille que 10 heures par semaine. Je crois que vous n'êtes pas le seul à ne pas savoir quelles sont les tâches d'un professeur d'université, surtout un professeur de sciences humaines.

Les 10 heures que vous mentionnez ne sont que le minimum d'heures de cours et de préparation de cours pendant l'année académique, le plus gros de la préparation se faisant pendant l'été. Un cours est normalement renouvelé au complet à tous les 3 ou 4 ans. En plus, les professeurs ont tous à des degrés divers trois autres tâches, syndicalement parlant: 1) recherche scientifique, encadrement d'étudiants gradués et réunions scientifiques; 2) administration départementale, facultaire ou universitaire; 3) services à la collectivité régionale, québécoise, canadienne ou internationale.

A cet égard, je puis vous donner mon exemple personnel, m'étant demandé moi aussi ce que je faisais exactement dans une semaine! J'ai

compilé mes heures de travail pour les mois de janvier et de février, soit 8 semaines. J'en suis arrivé à une moyenne de 55 heures par semaine. Ces heures sont réparties comme suit: 1) cours et préparation de cours (je n'ai qu'une demi-tâche étant directeur du département): 7 heures; 2) recherche, encadrement d'étudiants à la maîtrise et réunions scientifiques: 9 heures; 3) administration départementale: 17 heures; 4) administration facultaire: 5 heures; 5) administration universitaire: 1 heure; 6) services à la collectivité régionale: 2 heures; 7) services à la collectivité québécoise: 11 heures; 8) services à la collectivité canadienne et internationale: 3 heures. Vous pouvez constater que la vingtaine d'heures que j'ai travaillées "en trop" à chaque semaine est due aux services à la collectivité pour lesquels j'ai reçu exactement \$70,00 d'honoraires de l'Office des professions. Et j'avoue très sincèrement que je n'aspire pas à gagner plus car tout ceci fait partie de ma tâche, de mon rôle en tant que professeur d'université. Pourquoi aurais-je demandé des honoraires à l'Union des municipalités, au Ministère de l'Éducation, au Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à l'Environnement Canada, au Ministère des Affaires Culturelles, au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, aux dizaines de citoyens qui demandent des avis et des renseignements et aux associations dont je fais partie? Ma profession est une des nombreuses où il n'y a pas ou peu de contact avec la population en général. Notre apport se fait au niveau des ministères et des organismes. Dans la région, allez voir à la ville de Sherbrooke, aux parcs du Mont-Orford, Frontenac et Mégantic, aux ministères de l'environnement, du loisir, chasse et pêche et de l'agriculture, à la Corporation du centre-ville, au C.R.D.C.E., à l'U.P.A., etc. Et tout ceci est gratuit, bénévole. Lisez aussi notre volume "Sherbrooke, ses assises, sa population, sa croissance" dans la plupart des librairies.

En terminant, soyez assuré que les idées émises ici sont celles de très nombreuses personnes tant à l'Université qu'à l'extérieur et que je regrette qu'il n'y en ait pas plus qui exercent leur droit de parole.

2.- A Elena Ceretti, MD, D. Sc. (La Tribune, 25 fév.):

Votre témoignage apporte il va sans dire plusieurs éléments pour la défense de votre faculté, entre autres au niveau recherche et au niveau retombées économiques. Je relèverai cependant trois points importants pour le public.

D'abord, je m'étonne que vous vous étonniez que je connaisse le budget de votre faculté "dont les détails sont normalement connus seulement des autorités et des syndicats ou associations avec lesquels l'Université négocie...". Je m'étonne que vous vous étonniez que moi je pense que des budgets d'un organisme para-public doivent être "transparents" et que les contribuables qui en absorbent le coût ont le droit d'être informés!

En deuxième lieu, vous mentionnez que les particularités académiques de la Faculté de médecine ne sont comparables à aucune autre faculté et qu'il n'y a que ceux qui ont une formation médicale qui peuvent comprendre cela. J'espère que vous réalisez vers quel holzweg (chemin qui mène nulle part) notre société s'achemine si l'on utilise votre principe au niveau administratif et, à ce compte là, ce n'est pas votre faculté qui risquerait d'être lésée au niveau de l'exécutif de l'Université mais plutôt six autres. Et chacune de ces facultés peut trouver assez d'éléments pour prouver qu'elles sont aussi des facultés "à part".

Enfin, vous mettez de l'avant le fait que les professeurs de la Faculté de médecine ont d'autres tâches que l'en-

seignement, dont la recherche, et pour lesquelles ils ne sont pas rémunérés. J'espère! Et ne voyez pas là une particularité de votre faculté: c'est la règle! Voyez plus haut comment je l'explique à "un simple employé de l'Université".

3.- A Lucie Brazeau-Lamontagne, M.D. (La Tribune, 25 fév.):

Comme vous l'avez certainement lu au début de cette "récidive", mes chiffres ne sont pas faux ou inexacts en autant que ceux du Conseil d'administration de l'Université ne le sont pas.

Je suis d'accord avec vous, chère collègue, sur deux points, tout en vous remerciant de votre éclairage sur les autres points: on ne devrait pas évaluer les nécessités pédagogiques en jugeant le coût annuel par étudiant et il faudrait que l'Université se dote d'un plan d'action collectif auquel nous participerions tous. Dans le premier cas, il faut cependant se rendre compte de notre limite à la capacité de payer dans le contexte actuel et que ce n'est pas en affaiblissant tous les modules d'un tout qu'on va sortir de l'ornière financière. Dans le deuxième cas, je vous demande seulement de vous mettre dans la peau d'un simple professeur qui a rarement vu, depuis une décennie, des statistiques ou des dossiers universitaires dans lesquels la Faculté de médecine était représentée au même titre que les autres! Si tel n'est plus le cas, bienvenue à bord mais répartissez au moins le lest, à défaut de la cargaison, pour que le bâtiment ne sombre pas!

4.- A "un payeur de taxes" (La Tribune, 26 fév.):

Malgré ce que plusieurs en pensent, dans une situation difficile, il faut commencer par se regarder le nombril, faire un examen de conscience et faire son propre nettoyage avant d'accuser les autres. Il faut donc que l'Université fasse cet exercice afin d'être en position de force, les mains nettes, pour mieux réclamer du Gouvernement en dernier essor si ce n'est pas suffisant. N'ayez crainte que cet exercice a déjà été fait pour mon Département et pour ma Faculté qui ne reçoit même pas son dû en termes de sa population étudiante.

5.- A Jan A. Plinlaks (La Tribune, 1er mars):

Ne vous en faites pas, je ne considère pas la direction d'un département comme un poste ou comme une promotion, mais plutôt comme une tâche que tout professeur de l'Université doit s'attendre à remplir, son heure venue, même dans votre propre cas, cher collègue. De même dans la guerre de vos rêves, ne voyez pas en moi le pantin qu'on articule mais plutôt le simple civil devant qui on n'éprouve même pas les cartes qu'il paie. La guerre n'est-elle pas plutôt menée par ceux qui émettent des ultimatum, plutôt que des opinions, comme le faisait récemment l'Association des professeurs de la Faculté de médecine (La Tribune, 3 mars) face au fait que l'Université commence enfin à reconnaître que la Faculté de médecine n'est qu'une des dix facultés? Il ne faut pas que vous vous étonniez de ma réaction face à des expressions comme "un processus de mort à petit feu" (La Tribune, 2 mars) ou la "médecine en crise" (La Tribune, 5 mars) alors que l'Université commence à peine à se rendre compte qu'elle ne peut plus se payer certains luxes. Au niveau du Québec, les chiffres du Conseil des Universités (La Tribune, 5 mars) sont assez révélateurs, lorsqu'on mentionne que les autres facultés de médecine offrent "115 programmes d'enseignement de 32 spécialités, dont 23 sont enseignées dans les quatre facultés, six dans trois facultés et quatre dans deux facultés".

Dr. Jean-Marie Dubois  
Saint-Elie d'Orford

L'OPINION DES LECTEURS

## Grandir à la garderie

Il est étonnant de voir tous les préjugés qui ont encore cours chez les "non-usagers" d'une garderie sans but lucratif. Ces gens semblent croire que les enfants ne viennent chez nous pour faire du "coloriage", "surveillés" par des monitrices à gros salaire. Nous disons à ces gens: "profitez de la semaine des garderies et allez voir!"

Allez voir comment les enfants passent leurs journées, ce qu'ils font et ce qu'ils apprennent. Vous verrez comme le thème "Viens grandir avec nous... à la garderie" est justifié.

Bien sûr, les enfants s'expriment à travers le dessin et la peinture (y en a-t-il d'ailleurs beaucoup qui peuvent se vanter de faire peindre leur enfant à la maison? C'est si salissant, n'est-ce pas?) Mais cette activité n'occupe qu'une partie de la journée.

Allez voir comment les enfants apprennent à s'aimer, à se respecter, à partager. Pour bien des enfants uniques, c'est une chance inouïe que d'avoir un tas d'amis avec lesquels ils peuvent apprendre ces choses.

Oh! bien sûr, vous y verrez des enfants qui se chamaillent et parfois des enfants qui pleurent aussi. Et vous direz que ces enfants n'y sont pas heureux? Allons donc! Vous en connaissez beaucoup de ces enfants heureux qui n'ont pas le droit de vivre leurs sentiments, vous?

Allez voir aussi ce qu'ils mangent et vous serez surpris de la qualité et de la variété des repas et collations qui leur sont servis. N'oubliez pas d'aller voir ce qui se passe dans la chambre de sieste. Profitez-en pour écouter l'histoire ou la musique douce, et vous détendez.

Et ce que vous allez voir à la garderie n'est qu'une partie des apprentissages que font les enfants. N'oubliez pas que bien des enfants sont à la garderie cinq jours par semaine. C'est donc dire que la tâche qui nous incombe est de première importance car, où les parents trouveraient-ils le temps, la fin de semaine, pour apprendre à leur enfant à être propre, à manger avec des ustensiles, à s'habiller seul ou à lacer ses souliers?

Tout cela vous le trouverez dans toutes les garderies SBL et si votre garderie est, comme la nôtre, située en milieu rural, partez en excursion avec les enfants, allez voir les animaux de la ferme. Vous aurez peut-être, comme eux, la chance de voir naître un petit veau ou éclore un oeuf!

Allez visiter une plantation ou un jardin vous y apprendrez une foule de choses. Et l'été redécouvrez le plaisir de vous baigner dans un petit ruisseau en cascade. Venez voir comment on découvre la nature avec les yeux d'un enfant!

Qui a besoin d'une garderie en milieu rural? Les parents qui travaillent pour les diverses PME de la région. Et aussi, chez nous, des travailleurs sans emploi et des mères au foyer amènent leurs enfants pour leur "socialisation". Car rappelez-vous "les voisins sont loin" en milieu rural et les enfants ont besoin d'échanger avec leurs pairs.

Vous verrez tout cela en visitant une garderie mais avant de partir informez-vous sur l'état financier de la garderie. Vous constaterez des choses étonnantes: avec quel budget réduit (et parfois déficitaire) nous arrivons à faire tout cela. Vous verrez peut-être qu'on a coupé du personnel ici, fermé une pouponnière là, gelé des salaires déjà frileux. En milieu rural parlez des frais d'interurbain, de transport, de livraisons...

Parlez aussi avec les parents de l'aide que le gouvernement leur accorde. Vous serez surpris de constater qu'à moins de gagner un gros salaire, ce n'est pas tellement payant d'aller travailler quand on a des enfants à faire garder.

Quant vous aurez vu tout cela vous serez convaincus de la qualité du service que nous offrons et de la justesse de nos revendications; et vous direz, comme nous: Grandir à la garderie? ... Bien sûr!...

Lyette Hains, France Labrecque  
Francine Boivin, Nicole Proteau  
Hélène Duquette  
Danielle Châteauvert  
Marie-Paule Paquette  
Personnel de la Garderie  
Le Ballon Rouge, La Patrie

## Hommage à Walesa

Les fleuves du printemps  
Atteindront votre terre  
Le soleil de notre pays  
Rejoindra le vôtre  
Car dans un même été  
Nous célébrerons l'amour  
De votre peuple  
La tendresse de vos enfants  
La grandeur de votre jeunesse

Soyez libres, mes amis  
De cette liberté de l'amour  
Qui nous unit et pour laquelle  
Nos coeurs  
Tendrement vous prient

Andréleou

DOCUMENT

## Amérique centrale: la théorie des dominos

MEXICO (AP) — D'abord le Nicaragua, maintenant le Salvador et la Guatemala. A l'horizon, le Honduras et le Costa Rica. La guérilla et la violence politique en Amérique centrale a relancé la théorie des dominos.

A l'origine, la pauvreté des masses et les dictatures qui les étouffent.

Sur le plan géographique, l'Amérique centrale s'étend de la frontière sud du Mexique à la Colombie en passant par Belize et Panama. Elle totalise une population de 20,6 millions de personnes.

Le Nicaragua est devenu anti-américain. Des combats opposent les maquisards et les forces gouvernementales au Salvador et au Guatemala. En outre les combats menacent la stabilité au Honduras et au Costa Rica.

Au cours des trois dernières années, la violence politique dans la région a fait 100.000 morts et blessés.

Pour les Etats-Unis, l'Amérique centrale représente une grande importance stratégique, car elle contrôle l'accès aux gisements de pétrole mexicains et aux voies maritimes dans les Antilles. Le président Reagan a donc manœuvré pour empêcher la prise du pouvoir par les marxistes.

Les deux pays névralgiques sont le Nicaragua et le Salvador.

Nicaragua (population: 2,7 millions). Les marines ont occupé le pays de 1912 à 1916 et de 1926 à 1933. Pour stabiliser le pays, les Etats-Unis avaient constitué une garde nationale composée de militaires et de policiers. Peu après le départ des marines, la famille Somoza prit le pouvoir et le garda pendant 42 ans. Depuis juillet

1979, le Front national de libération sandiniste gouverne le pays. La garde nationale a été démantelée. Huit mille officiers et soldats ont rejoint 10.000 sympathisants somozistes au Honduras.

Après le départ de Somoza, la junte composée de cinq personnes, promet des réformes économiques et des élections. Mais les sandinistes sont parvenus à éliminer les éléments modérés et à prendre le contrôle du gouvernement. Parallèlement, le pays est devenu plus en plus anti-américain et a renforcé ses liens avec Cuba et l'Union soviétique. Le régime de Managua a également apporté son soutien aux maquisards du Salvador et a commencé à mettre sur pied la plus forte armée de la région avec 14.000 soldats réguliers et 40.000 miliciens.

La semaine dernière, le gouvernement sandiniste a proclamé l'état d'urgence et a suspendu les garanties individuelles.

Le Salvador (population: 4,9 millions). Ce petit pays, très peuplé, n'a connu jamais d'élections libres. Jusqu'au putsch contre le général de droite Carlos Humberto Romero le 15 octobre 1979, il était dirigé par l'armée et l'oligarchie. Une rébellion paysanne avait été écrasée par les militaires en 1932 au prix de 20.000 morts. Depuis des accrochages sporadiques s'étaient produits.

La junte qui a succédé au général Romero a procédé à des expropriations et à des redistributions de terre. D'autres réformes sociales ont eu lieu. Malgré cela la guérilla s'est intensifiée et a multiplié les opérations pour mettre en place un régime marxiste. La guerre a fait environ 32.000 morts.

les opinions... les documents... les analyses... les sondages...

L'OPINION DES LECTEURS

DOCUMENT

L'école confessionnelle trahie

Après la fermeture des écoles, l'abolition du catéchisme, le laxisme sur l'avortement et la contraception, verrons-nous s'écrouler une école qui répondait naguère à son titre de catholique?

Si tel était le cas, ce serait verser au dossier spirituel de notre temps une pièce lourde de conséquences.

Face à toutes ces réformes qui se ferment dans le domaine scolaire, les parents devront prendre plus sérieusement conscience de leurs responsabilités et s'occuper mieux de leur école. Ils devront se rappeler qu'il n'appartient pas à l'Etat d'éduquer les enfants mais que son premier devoir est de respecter le droit des parents de choisir le genre d'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants.

Ce n'est pas en tolérant tout et en cédant tout que les parents édifieront une école vraiment catholique.

Rappelons-nous quelques faits qui se sont passés après l'avènement de la Révolution tranquille:

N'avons-nous pas, en contradiction avec le Magistère de l'Eglise, toléré que nos écoles soient rendues mixtes, sans tenir aucunement compte des contre-indications graves que constituent chez les adolescents, les différences de développement psychologique et de maturité intellectuelle. Nous nous sommes étonnés par la suite qu'un délire érotique s'empare de nos jeunes et s'installe partout.

N'avons-nous pas toléré aussi que l'on supprime le Catéchisme des mains de nos enfants et que la catéchèse y prenne la place sous forme de discussion libre, sur des sujets choisis par les écoliers eux-mêmes, qui entretenaient des propos les plus aberrants, sans que jamais l'autorité présente, prêtre ou laïque, n'intervienne pour rétablir la vérité. Nous devions nous étonner plus tard que ces mêmes jeunes délaissent les confessionnaux, s'éloignent des sacrements et abandonnent l'Eglise.

Rappelons-nous encore, et c'est le scandale suprême, qu'au risque de déflorer les âmes d'enfants, sont organisés et donnés des cours de soi-disant éducation sexuelle à des tout petits, faibles et sans défense.

Il me faut en passer, l'énumération serait trop longue.

Mais cela nous montre bien qu'une telle désintégration de l'école ne peut que la pousser vers son intégration.

Plusieurs se demandent où nous irons avec tous ces changements et ce qu'il adviendra de l'école confessionnelle? Il faudra s'armer de lucidité et de courage pour dénoncer les forces qui, de l'intérieur, travaillent insidieusement à la destruction de l'école catholique. Que les familles ne se contentent pas d'une école où le cours de religion se limite à une salle de classe, mais à une école où tout respire la foi. Les parents doivent demander ce qu'ils désirent pour leurs enfants et faire valoir leurs droits qu'ils possèdent toujours.

Rien n'est changé à ce sujet. Vers la fin de son voyage en Afrique, le pape Jean-Paul II a souligné devant les professeurs et les élèves de l'Université au Gabon que "le problème de l'instruction a toujours été lié à la mission de l'Eglise, tant il est vrai que l'on ne peut contester le droit fondamental appartenant à chaque famille d'éduquer les enfants dans les écoles qui correspondent à la conception de la vie et du monde".

L'Eglise aussi a son gros mot à dire, elle en a le pouvoir et le droit divin, absolu, exclusif, reçu de son Fondateur; il ne souffre aucune exception, et aucune autorité domestique ou civile ne saurait le limiter. L'Eglise a toujours demandé que l'école soit vraiment catholique et elle n'a jamais manqué à sa mission. Elle a le droit de répression et de contrôle sur les institutions scolaires de toutes sortes, sur toutes les branches d'enseignement qui s'y donne, comme aussi sur tous les maîtres qui en sont chargés (l'Eglise et l'Education, L.A. Pâquet). Si de nos jours, les Evêques sont d'une étonnante discrétion à ce sujet, cela tient du mystère de l'Eglise de notre temps.

La survie de l'école catholique est d'une telle importance qu'elle exigera la collaboration de tous. Personne n'est dispensé du combat pour sauver la confessionnalité de nos écoles et pour assurer à la jeunesse catholique du Québec des institutions où la lumière sera mise sur le boisseau. Autrement, nos jeunes s'accoutumeront à vivre dans la nuit, et l'école confessionnelle sera trahie.

Un ex-professeur

Les enseignants veulent être plus que des exécutants

Voici des extraits d'un mémoire préparé par le Syndicat des enseignants de l'Estrie et présenté récemment aux membres du Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

(...) Nous aborderons le sujet en nous référant à un document produit par le ministre de l'Education, le Docteur Camille Laurin, document adressé particulièrement aux enseignants et enseignantes et intitulé "L'ENSEIGNANTE ET L'ENSEIGNANT: DES PROFESSIONNELS" (Décembre 81) (...)

Parlant, au chapitre III, de l'enfant et de son désir le plus profond de s'accomplir comme personne humaine, le Dr Laurin dit, et nous le citons: "Dans une telle optique, l'acte pédagogique qui convient à l'enfant, comme à toute personne d'ailleurs, est un acte qui le convie au dépassement de soi. C'est un acte qui s'enracine dans le désir d'être et d'apprendre et s'insère dans cet élan humain qui caractérise, ultimement, la personne. Car la personne est développement. Elle est requête d'humanisation. En définitive, toute éducation ne consiste-t-elle point à ouvrir pour chacun cet horizon d'humanité, vers lequel il puisse élever son regard et son être tout entier? L'être humain est traversé par un "principe de fierté". A la limite, éduquer consisterait à éveiller le sentiment de la fierté et à susciter le courage d'être humain, c'est-à-dire autonome et solidaire. Tout apprentissage authentique plonge ses racines jusqu'à cette profondeur du désir humain."

Au paragraphe plus loin, le ministre de l'Education poursuit: "De toute évidence, c'est bien là que réside le plus grand défi jamais lancé aux enseignants. Et c'est bien cela, aussi, qui fait de la profession d'enseignante ou d'enseignant l'une des professions les plus nobles et de l'acte pédagogique, l'un des actes professionnels les plus exigeants qui soient."

(...) Loin de nous l'idée de dénoncer les propos du ministre et les sentiments qu'ils peuvent susciter. Cependant, tout enseignant ou enseignante qui vit quotidiennement son métier ou sa profession dans son école, devant ses élèves, ravale assez rapidement ses émotions. Pourquoi? Non pas qu'il y ait des faussetés flagrantes ou des pièges diaboliques dans les écrits du ministre. Pas du tout.

La raison fondamentale de ce ravalement réside dans le fait que le ministre de l'Education entretient son lecteur d'un "acte pédagogique" abstrait, volatile, désincarné, un acte pédagogique sorti de son contexte de vie, un acte pédagogique de "bureau" (...)

L'ACTE PEDAGOGIQUE: LE CONTEXTE ACTUEL

On ne peut s'empêcher dès le départ de signaler que le contexte de restrictions et de coupures budgétaires auquel le système d'éducation québécois a et aura à faire face ne pourra que freiner, tout au moins retarder, l'élan "pédagogique" que le gouvernement tente de donner au système d'éducation québécois (...)

L'ACTE PEDAGOGIQUE: VECU ACTUEL

Une des conditions importantes de l'exercice de l'acte pédagogique est certainement le nombre d'élèves groupés envers lesquels sont dirigées les actions pédagogiques. Même s'il y a plusieurs facteurs qui interviennent à ce niveau, il n'en demeure pas moins que la qualité du résultat sera nécessairement affectée d'une façon ou d'une autre si on ne se préoccupe pas davantage de la quantité d'élèves que l'on entasse souvent dans un local-école ou un atelier du secteur professionnel. Jusqu'ici, c'est beaucoup plus le facteur de rentabilité économique qui a guidé les administrations scolaires que l'efficacité pédagogique. Il semble de plus en plus clair que les maxima d'élèves par groupe prévus à la convention collective des enseignants soient devenus, pour les administrations scolaires, des objectifs à atteindre et souvent à dépasser, plutôt que des limites à respecter. On oublie plus souvent qu'autrement l'aspect pédagogique rattaché à cette mathématique.

(...) Un sain équilibre est à souhaiter dans le futur.

Un problème d'ordre semblable, mais différent, se pose surtout au niveau de l'enseignement du secteur secondaire. Au nombre d'étudiants par groupe-classe s'ajoute le nombre total d'étudiants rencontrés par semaine. Alors qu'avant 1977, un enseignant du secondaire rencontrait quatre groupes d'environ vingt-cinq étudiants par groupe, depuis lors, le même enseignant doit rencontrer cinq (5) groupes dépassant souvent trente (30) étudiants par groupe, notamment au secteur d'enseignement général. De plus, le nouveau régime pédagogique qu'on met graduellement en action à compter de cette année, n'augure rien d'intéressant à cet égard. La qualité de l'acte pédagogique risque donc d'être encore davantage diluée dans ce nouveau contexte.

L'INTEGRATION PEDAGOGIQUE OU ECONOMIQUE?

Depuis quelques années mais plus particulièrement ces deux dernières années, nous assistons à une intégration de plus en plus massive des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et ce, tant aux niveaux primaire que secondaire (...)

Indépendamment des cas exceptionnels, les enseignants s'accordent à dire que les conséquences pédagogiques sur les élèves dits "réguliers" sont notables. En effet, le temps et les efforts plus longs consacrés aux élèves au difficilement empiètent nécessairement sur le temps à consacrer aux autres. Même les effets de socialisation souhaités par l'intégration ne se réalisent-ils pas mais, au contraire et très souvent, se soldent-ils plutôt par une animosité et une stagnation des deux catégories d'élèves en présence. De plus, les mesures d'appui pédagogiques (ressources spécialisées, matériel) pour faciliter cette intégration sont très insuffisantes dans beaucoup d'écoles.

A ce chapitre notamment, il nous semble que plus ça avance, plus on recule. Inutile d'ajouter que la situation

crée par l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage s'ajoute à celle décrite précédemment car les règles de formation de groupes ne sont pas changées parce qu'un certain nombre d'enfants en difficulté sont intégrés dans un groupe dit "régulier". Somme toute, il nous semble de plus en plus clair que ce ne sont pas avant tout des soucis d'ordre pédagogique qui incitent les administrations scolaires à aller de l'avant dans l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

(...) Combien d'élèves au secondaire, par exemple, sont obligés, à cause d'une extrême rigidité de la grille-matière et de la grille-horaire, d'abandonner des cours qu'ils étaient motivés à choisir et à suivre pour aller s'inscrire obligatoirement à des cours auxquels ils ne portent peu ou pas d'intérêt. Combien de classements d'élèves sont faits en fonction de normes strictement administratives plutôt que pédagogiques. Combien de programmes de cours ont été édictés par le Ministère de l'Education sans tenir compte des différentes catégories d'élèves qui doivent les recevoir et des enseignants qui doivent les dispenser; pensons entre autres aux élé-

ves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage qu'on intègre dans des groupes réguliers ou même encore, aux élèves du secteur professionnel qui suivent des cours au secteur général. Les programmes redéfinis en fonction du nouveau régime pédagogique vont-ils répondre à ces attentes? Même l'animation pédagogique, est plus souvent qu'autrement remplacée par une vision administrative (...)

L'ACTE PEDAGOGIQUE: ACTE DE PROFESSIONNEL OU D'EXECUTANT?

Dans ses propos aux enseignants et enseignantes (L'ENSEIGNANTE ET L'ENSEIGNANT: DES PROFESSIONNELS, DECEMBRE 1981), le Docteur Camille Laurin, dans sa conclusion; dit:

"Les enseignants, est-il besoin de le redire, se situent au coeur même de la réforme que nous envisageons. Car, comment faire de l'école et de son projet éducatif le pivot de tout le système si l'enseignant ou l'enseignante s'y refuse? En vérité, le pivot n'est-il point l'acte pédagogique lui-même? De fait, l'essentiel de la mission éducative passe par cette relation mystérieuse qui s'instaure entre un maître et ses élèves."

Qu'en est-il dans la réalité vécue actuellement et que nous réserve l'avenir face au projet gouvernemental, L'ECOLE QUEBECOISE, un énoncé de politique et plan d'action? Déjà au niveau du Livre Orange (P. 38) ce ne sont pas les enseignants et les enseignantes mais le directeur d'école qui est désigné comme "le premier grand artisan du projet éducatif". Le choix des termes n'est pas, au départ guère heureux pour parler d'un projet collectif d'école... La loi 71 vient confirmer: par exemple, c'est le directeur d'école qui "choisit les manuels scolaires et le matériel didactique".

(...) Les intentions du ministre se précisent. Au fur et à mesure que se déroule devant nous le tapis des avant-projets de loi sur la restructuration scolaire, des nouveaux régimes pédagogiques, des nouveaux programmes et quoi encore, les enseignants et enseignantes ont l'impression, juste d'ailleurs, qu'ils (elles) ne seront pas "situés (es) au coeur de la réforme envisagée" mais qu'ils en seront plutôt des exécutants plutôt mal préparés, parfois consultés. C'est très frustrant alors de se faire accoler l'étiquette de "professionnel de l'acte pédagogique".

# Un lecteur vidéodisque de RCA à prix d'aubaine!

**MAINTENANT SEULEMENT 499<sup>95</sup>\$**  
Modèle SFT100

**Regardez les spectacles que vous voulez, quand vous le voulez... à un nouveau bas prix!**

Vous pouvez maintenant acheter le merveilleux système vidéodisque RCA à un prix d'aubaine que vous ne pouvez laisser passer! Voilà votre chance de posséder la forme de divertissement la plus excitante depuis l'avènement de la télévision: un tourne-disque qui reproduit non seulement le son, mais aussi l'image... sur votre propre téléviseur. Il est aussi facile à utiliser qu'un phonographe. Vous pouvez maintenant choisir parmi un nombre sans cesse croissant de vidéodisques: des films, des événements sportifs, des concerts, des émissions pour enfants, des émissions éducatives et plus, à des prix incroyablement bas. Joignez-vous aux milliers de gens qui possèdent déjà un lecteur vidéodisque de RCA... achetez le vôtre dès maintenant!

\*Tous les titres ne sont pas nécessairement disponibles immédiatement chez tous les marchands.

**CHOIX DE PLUS DE 125 TITRES\* À PARTIR D'AUSSEI PEU QUE 22.95\$**

Les prix sont à la discrétion du marchand; les prix actuels peuvent varier.

**RCA** Voyez vite votre marchand participant RCA! **Vidéodisque de RCA**

Le degré de participation à cette promotion est laissé à la discrétion de chaque marchand participant.

**DEPOSITAIRES**

<b>BUREAU &amp; BUREAU</b> 800, Galt ouest Sherbrooke, J1H 1Y9. 569-9585	<b>VIDEOTECH INC.</b> 910, King ouest Sherbrooke, J1H 1S2. 569-9963	<b>G. DOYON TV SHERBROOKE INC</b> 1115, Conseil Sherbrooke, J1G 1M4. 569-5746	<b>J.H. MORIN &amp; FILS LTEE</b> 79, St-Georges Windsor, J1S 2K5. 845-2724	<b>VIDEOTECH INC.</b> 466, Principale ouest Magog, J1X 2A9. 843-6621	<b>BRUNELLE ELECTRONIQUE</b> 10, rue Main Coaticook, J1A 2P5. 849-3608
<b>MEUBLES GEVRY</b> 400, Main Magog, J1X 2A9. 843-2560	<b>VIDEOTECH INC.</b> 190, Lindsay Drummondville, J2C 1N9. 478-4633	<b>CENTRE DU MEUBLE R.G. LTEE</b> 394, 21e rue Weedon, J0B 3J0. 877-2473			

la tribune

la finance et l'économie

Une hausse des attaques aux députés

OTTAWA (PC) — Les attaques de députés de tous les partis à l'égard de sa politique monétaire n'ont pas semblé impressionner le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, qui devant le comité des finances des Communes...

M. Bouey a soutenu qu'il aimerait, lui aussi, voir les taux d'intérêt diminuer sensiblement, mais il fait, selon lui, s'occuper tout d'abord de l'inflation, qui ne diminuera que si la Banque du Canada poursuit sa politique monétariste actuelle.

"Je suis bien conscient des problèmes que vous soulevez", a répliqué M. Bouey au conservateur Dan Mazankowski, qui lui demandait si sa politique monétaire n'aurait pas pour effet de tuer dans l'oeuf toute reprise économique.

"Mais quelle est l'alternative? La seule autre politique serait une poli-

accusé M. Bouey de suivre si aveuglément la politique économique du gouvernement américain au point de ne rétrograder qu'un clone du président Ronald Reagan.

"Il a fait de bien meilleurs films que moi!", a répliqué M. Bouey. Les députés libéraux ont été tout aussi virulents dans leurs critiques de la politique monétaire de la Banque que ceux de l'opposition.

M. Bryce Mackasey a soutenu que si l'inflation pouvait être, pour un temps, l'ennemi public numéro un, le chômage serait toujours une tragédie pour ceux qui en sont la victime.

M. Bouey a convenu que le chômage était un sérieux problème, mais il a prétendu que ses politiques mo-

nétaires étaient toujours le meilleur moyen de remettre l'économie sur pied.

"Mais à partir de quand peut-on dire que le chômage est un problème encore plus sérieux que l'inflation?", a demandé M. Mackasey sans recevoir de réponse.

Quant à M. Ralph Ferguson, il s'en est pris au salaire de 104,500 \$ de M. Bouey, qui le met en bien mauvaise posture pour demander aux petites gens de se serrer la ceinture.

Il a également accusé le gouverneur d'être insensible aux vraies préoccupations des citoyens.

Malgré les demandes répétées des députés, M. Bouey n'a pas voulu s'a-

vancer sur la question de l'efficacité des contrôles des prix et des revenus.

En réponse à une question de M. Nystrom, le gouverneur a soutenu qu'il ne croyait pas que des contrôles des prix et des salaires ou des profits des entreprises pourraient être très utiles.

"Bien des pays ont des problèmes de taux d'intérêt et d'inflation et si de tels contrôles étaient si efficaces, tous les pays en imposeraient", a soutenu M. Bouey.

Mais le gouverneur a refusé de faire tout commentaire sur la proposition du premier ministre Trudeau d'un contrôle des salaires dans la fonction publique.

"La question des contrôles n'est pas de la compétence de la banque", a commenté laconiquement M. Bouey.



M. Gerald Bouey

TORONTO

TORONTO (PC) — L'indice composé de la Bourse de Toronto a monté hier de 4.36 points et marquait 1620.30 en clôture. On dénombre 250 valeurs à la hausse, 181 à la baisse et 196 stationnaires. Les affaires ont été légères: à peine 4.1 millions d'actions d'une valeur globale de \$51.55 millions, ont changé de mains.

Sept secteurs sur 14 ont progressé, celui des valeurs pétrolières prenant une avance de 35.14 points, à 2627.97. Le groupe communications subit les plus lourds revers: moins 19.07 points, à 2055.56.

Table of stock market data for Toronto, listing various sectors and their performance.

TORONTO

Minri Res 15844 110 105 +8, MHL Corp 18041 224 229 +5, Trp 1st E 300 547 549 +2, Trp 1st F 245 531 534 +3, Trp 2nd 400 135 110 +16, Trp 3rd 200 88 89 +1, Trp 4th 310 9 9 +0, Trp 5th 100 15 15 +0, Trp 6th 200 18 18 +0, Trp 7th 100 15 15 +0, Trp 8th 200 18 18 +0, Trp 9th 100 15 15 +0, Trp 10th 200 18 18 +0, Trp 11th 100 15 15 +0, Trp 12th 200 18 18 +0, Trp 13th 100 15 15 +0, Trp 14th 200 18 18 +0, Trp 15th 100 15 15 +0, Trp 16th 200 18 18 +0, Trp 17th 100 15 15 +0, Trp 18th 200 18 18 +0, Trp 19th 100 15 15 +0, Trp 20th 200 18 18 +0, Trp 21st 100 15 15 +0, Trp 22nd 200 18 18 +0, Trp 23rd 100 15 15 +0, Trp 24th 200 18 18 +0, Trp 25th 100 15 15 +0, Trp 26th 200 18 18 +0, Trp 27th 100 15 15 +0, Trp 28th 200 18 18 +0, Trp 29th 100 15 15 +0, Trp 30th 200 18 18 +0, Trp 31st 100 15 15 +0, Trp 32nd 200 18 18 +0, Trp 33rd 100 15 15 +0, Trp 34th 200 18 18 +0, Trp 35th 100 15 15 +0, Trp 36th 200 18 18 +0, Trp 37th 100 15 15 +0, Trp 38th 200 18 18 +0, Trp 39th 100 15 15 +0, Trp 40th 200 18 18 +0, Trp 41st 100 15 15 +0, Trp 42nd 200 18 18 +0, Trp 43rd 100 15 15 +0, Trp 44th 200 18 18 +0, Trp 45th 200 18 18 +0, Trp 46th 100 15 15 +0, Trp 47th 200 18 18 +0, Trp 48th 100 15 15 +0, Trp 49th 200 18 18 +0, Trp 50th 100 15 15 +0, Trp 51st 200 18 18 +0, Trp 52nd 100 15 15 +0, Trp 53rd 200 18 18 +0, Trp 54th 100 15 15 +0, Trp 55th 200 18 18 +0, Trp 56th 100 15 15 +0, Trp 57th 200 18 18 +0, Trp 58th 100 15 15 +0, Trp 59th 200 18 18 +0, Trp 60th 100 15 15 +0, Trp 61st 200 18 18 +0, Trp 62nd 100 15 15 +0, Trp 63rd 200 18 18 +0, Trp 64th 100 15 15 +0, Trp 65th 200 18 18 +0, Trp 66th 100 15 15 +0, Trp 67th 200 18 18 +0, Trp 68th 100 15 15 +0, Trp 69th 200 18 18 +0, Trp 70th 100 15 15 +0, Trp 71st 200 18 18 +0, Trp 72nd 100 15 15 +0, Trp 73rd 200 18 18 +0, Trp 74th 100 15 15 +0, Trp 75th 200 18 18 +0, Trp 76th 100 15 15 +0, Trp 77th 200 18 18 +0, Trp 78th 100 15 15 +0, Trp 79th 200 18 18 +0, Trp 80th 100 15 15 +0, Trp 81st 200 18 18 +0, Trp 82nd 100 15 15 +0, Trp 83rd 200 18 18 +0, Trp 84th 100 15 15 +0, Trp 85th 200 18 18 +0, Trp 86th 100 15 15 +0, Trp 87th 200 18 18 +0, Trp 88th 100 15 15 +0, Trp 89th 200 18 18 +0, Trp 90th 100 15 15 +0, Trp 91st 200 18 18 +0, Trp 92nd 100 15 15 +0, Trp 93rd 200 18 18 +0, Trp 94th 100 15 15 +0, Trp 95th 200 18 18 +0, Trp 96th 100 15 15 +0, Trp 97th 200 18 18 +0, Trp 98th 100 15 15 +0, Trp 99th 200 18 18 +0, Trp 100th 100 15 15 +0.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a repris jeudi une bonne partie du terrain abandonné le jour précédent, les cours ayant rebondi. Neuf des onze secteurs du marché ont pris du mieux et l'indice composite termine en hausse de 2.09, à 272.68.

Les gains l'emportent sur les pertes par 61 contre 35, et 44 valeurs sont stables. En tout 836,074 actions changent de mains au lieu de 807,937 la veille.

Les pétrolières gagnent 7.90 à 455.74, les bancaires 5.42 à 323.99, les industrielles 2.57 à 283.91 et les papeteries 0.41 à 153.17. Les services perdent 0.63 à 205.97.

Table of stock market data for Montreal, listing various sectors and their performance.

FONDS MUTUELS

AGF Group 7092 5634 6274 6344 +34, MHL Corp 18041 224 229 +5, Trp 1st E 300 547 549 +2, Trp 1st F 245 531 534 +3, Trp 2nd 400 135 110 +16, Trp 3rd 200 88 89 +1, Trp 4th 310 9 9 +0, Trp 5th 100 15 15 +0, Trp 6th 200 18 18 +0, Trp 7th 100 15 15 +0, Trp 8th 200 18 18 +0, Trp 9th 100 15 15 +0, Trp 10th 200 18 18 +0, Trp 11th 100 15 15 +0, Trp 12th 200 18 18 +0, Trp 13th 100 15 15 +0, Trp 14th 200 18 18 +0, Trp 15th 100 15 15 +0, Trp 16th 200 18 18 +0, Trp 17th 100 15 15 +0, Trp 18th 200 18 18 +0, Trp 19th 100 15 15 +0, Trp 20th 200 18 18 +0, Trp 21st 100 15 15 +0, Trp 22nd 200 18 18 +0, Trp 23rd 100 15 15 +0, Trp 24th 200 18 18 +0, Trp 25th 100 15 15 +0, Trp 26th 200 18 18 +0, Trp 27th 100 15 15 +0, Trp 28th 200 18 18 +0, Trp 29th 100 15 15 +0, Trp 30th 200 18 18 +0, Trp 31st 100 15 15 +0, Trp 32nd 200 18 18 +0, Trp 33rd 100 15 15 +0, Trp 34th 200 18 18 +0, Trp 35th 100 15 15 +0, Trp 36th 200 18 18 +0, Trp 37th 100 15 15 +0, Trp 38th 200 18 18 +0, Trp 39th 100 15 15 +0, Trp 40th 200 18 18 +0, Trp 41st 100 15 15 +0, Trp 42nd 200 18 18 +0, Trp 43rd 100 15 15 +0, Trp 44th 200 18 18 +0, Trp 45th 200 18 18 +0, Trp 46th 100 15 15 +0, Trp 47th 200 18 18 +0, Trp 48th 100 15 15 +0, Trp 49th 200 18 18 +0, Trp 50th 100 15 15 +0, Trp 51st 200 18 18 +0, Trp 52nd 100 15 15 +0, Trp 53rd 200 18 18 +0, Trp 54th 100 15 15 +0, Trp 55th 200 18 18 +0, Trp 56th 100 15 15 +0, Trp 57th 200 18 18 +0, Trp 58th 100 15 15 +0, Trp 59th 200 18 18 +0, Trp 60th 100 15 15 +0, Trp 61st 200 18 18 +0, Trp 62nd 100 15 15 +0, Trp 63rd 200 18 18 +0, Trp 64th 100 15 15 +0, Trp 65th 200 18 18 +0, Trp 66th 100 15 15 +0, Trp 67th 200 18 18 +0, Trp 68th 100 15 15 +0, Trp 69th 200 18 18 +0, Trp 70th 100 15 15 +0, Trp 71st 200 18 18 +0, Trp 72nd 100 15 15 +0, Trp 73rd 200 18 18 +0, Trp 74th 100 15 15 +0, Trp 75th 200 18 18 +0, Trp 76th 100 15 15 +0, Trp 77th 200 18 18 +0, Trp 78th 100 15 15 +0, Trp 79th 200 18 18 +0, Trp 80th 100 15 15 +0, Trp 81st 200 18 18 +0, Trp 82nd 100 15 15 +0, Trp 83rd 200 18 18 +0, Trp 84th 100 15 15 +0, Trp 85th 200 18 18 +0, Trp 86th 100 15 15 +0, Trp 87th 200 18 18 +0, Trp 88th 100 15 15 +0, Trp 89th 200 18 18 +0, Trp 90th 100 15 15 +0, Trp 91st 200 18 18 +0, Trp 92nd 100 15 15 +0, Trp 93rd 200 18 18 +0, Trp 94th 100 15 15 +0, Trp 95th 200 18 18 +0, Trp 96th 100 15 15 +0, Trp 97th 200 18 18 +0, Trp 98th 100 15 15 +0, Trp 99th 200 18 18 +0, Trp 100th 100 15 15 +0.

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

Le dollar canadien a perdu du 7-50 à \$0.8155 et la livre 1-15 à \$1.7902.

TAXES DES MONNAIES

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Le dollar américain a clôturé jeudi en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

METAUX

MONTREAL (PC) — Voici les cours de l'once d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mercredi:

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères: L'Ontario en hausse de 21-100 et cotait \$1.2282 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 83-100 à \$2.1951.

Légère hausse du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a été porté hier de 15.04 à 15.11 pour cent.

Cette hausse de sept centièmes de point, moins forte que prévue, ne devrait pas avoir de répercussion sur les taux d'intérêt dans le commerce d'ici une semaine au moins. Si elle avait été légèrement plus prononcée, les banques de dépôt auraient été très tentées de redresser leur taux d'intérêt de base, affirmait un cambiste.

Le taux dit de base, que les banques réservent à leurs clients les plus solvables, demeure à 16.5 pour cent depuis la fin de l'année dernière. Il sert d'indicateur aux autres taux de prêt destinés aux entreprises et aux consommateurs, lesquels s'amorcent à des niveaux bien plus élevés.

La Banque centrale se sert de son taux d'escompte, fixé tous les jeudis lors de la vente des bons du Trésor, pour indiquer le mouvement qu'elle entend imprimer aux taux dans le commerce.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

Les fonds qui sortent du pays font baisser la valeur de notre dollar. Les taux d'intérêt plus élevés renversent ce mouvement, ce qui apprécie notre monnaie.

Le relèvement du taux d'escompte interviendrait hier indiquerait que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

On pense cependant que la Banque du Canada n'est résolue à soutenir notre dollar.

TORONTO

TORONTO (PC) — L'indice composé de la Bourse de Toronto a monté hier de 4.36 points et marquait 1620.30 en clôture. On dénombre 250 valeurs à la hausse, 181 à la baisse et 196 stationnaires. Les affaires ont été légères: à peine 4.1 millions d'actions d'une valeur globale de \$51.55 millions, ont changé de mains.

Sept secteurs sur 14 ont progressé, celui des valeurs pétrolières prenant une avance de 35.14 points, à 2627.97. Le groupe communications subit les plus lourds revers: moins 19.07 points, à 2055.56.

Table of stock market data for Toronto, listing various sectors and their performance.

TORONTO (PC) — L'indice composé de la Bourse de Toronto a monté hier de 4.36 points et marquait 1620.30 en clôture. On dénombre 250 valeurs à la hausse, 181 à la baisse et 196 stationnaires. Les affaires ont été légères: à peine 4.1 millions d'actions d'une valeur globale de \$51.55 millions, ont changé de mains.

Sept secteurs sur 14 ont progressé, celui des valeurs pétrolières prenant une avance de 35.14 points, à 2627.97. Le groupe communications subit les plus lourds revers: moins 19.07 points, à 2055.56.

Table of stock market data for Toronto, listing various sectors and their performance.

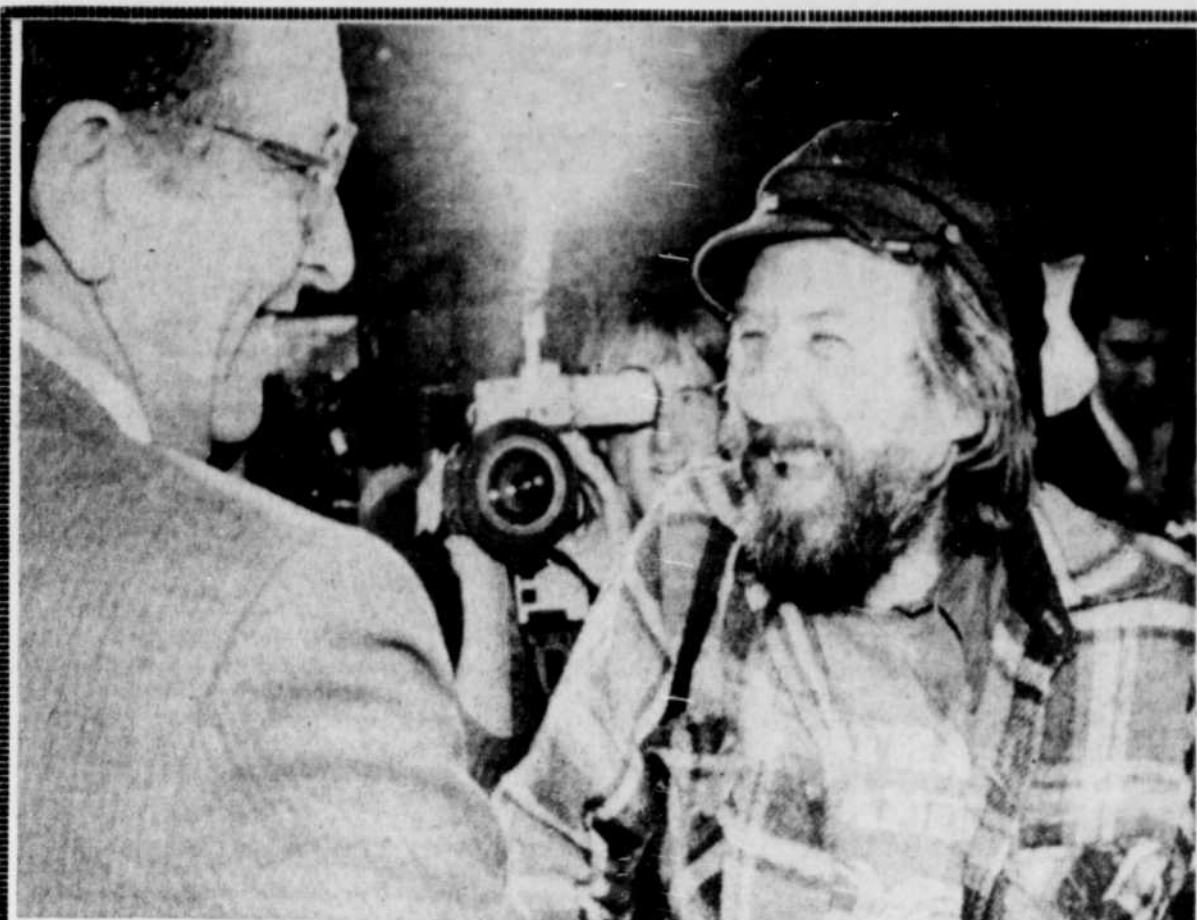
MONTREAL

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a repris jeudi une bonne partie du terrain abandonné le jour précédent, les cours ayant rebondi. Neuf des onze secteurs du marché ont pris du mieux et l'indice composite termine en hausse de 2.09, à 272.68.

Les gains l'emportent sur les pertes par 61 contre 35, et 44 valeurs sont stables. En tout 836,074 actions changent de mains au lieu de 807,937 la veille.

Les pétrolières gagnent 7.90 à 455.74, les bancaires 5.42 à 323.99, les industrielles 2.57 à 283.91 et les papeteries 0.41 à 153.17. Les services perdent 0.63 à 205.97.

Table of



Le navigateur solitaire Yves Gélinas a retrouvé le radio amateur Pierre Decarie qui l'attendait à l'aéroport de Montréal, hier. Decarie fut le seul contact de Gélinas avec le monde extérieur durant 18 mois de navigation.

Le navigateur solitaire reprendra la mer dès cet automne

## Yves Gélinas n'a jamais eu peur pour sa vie

Par Gilles St-Jean  
MONTREAL (PC) — Malgré ses mésaventures dans les mers du Sud, le navigateur solitaire Yves Gélinas n'a jamais eu peur pour sa vie.

A peine descendu de l'avion qui le ramenait au Québec, hier, il a d'ailleurs confirmé son intention de reprendre la mer dès cet automne, lorsque le printemps reflurera l'hémisphère sud.

Le capitaine du Jean-du-Sud a donné la frousse à sa famille et fait vivre un suspense à tout le Québec, en février dernier, quand il n'a pas donné de ses nouvelles pendant 10 jours, à la suite de la rupture du mât de son voilier.

Des retrouvailles sobres mais touchantes ont eu lieu à l'aéroport de Dorval, entre le capitaine du Jean-du-Sud, son frère Michel et leur célèbre père, Gratien, de même que de nombreux amis du navigateur solitaire.

"Nous allons nous réunir à la maison familiale, dimanche, et il va raconter son aventure juste pour nous autres", a assuré Gratien Gélinas.

L'homme de théâtre n'était pas peu fier de retrouver son fils, parti de Saint-Malo, en France, en septembre dernier.

"Quand Yves était plus jeune, ils aimait déjà les obstacles. J'ai toujours encouragé mes enfants sur cette voie. Je leur ai souvent répété que cela était bon, pourvu qu'ils en sortent plus forts", a déclaré M. Gélinas. Chavirement.

Le capitaine du Jean-du-Sud a expliqué les circonstances exactes de cet accident qui en a fait un héros instantané.

Pris dans une tempête, avec des vents de force 10 et des lames énormes, le Jean-du-Sud a chaviré, roulant sur lui-même. Yves Gélinas a

indiqué que le mât s'était brisé, lorsque les plaques de fixation qui le retenaient au pont se sont arrachées.

"C'est un peu ma faute: j'aurais peut-être dû installer des boulons plus forts", a-t-il admis, en précisant tout de même que l'ensemble du bateau avait très bien résisté aux éléments déchainés.

Bringuebalé par la tempête et traînant à la dérive, le mât a endommagé le Jean-du-Sud à plusieurs endroits, avant que son capitaine réussisse à le ramener à bord, le lendemain.

Yves Gélinas a évalué les dégâts à \$5.000. Ses amis espèrent réunir cette somme grâce à un spectacle, organisé par la Fondation Jean-du-Sud et qui sera présenté dans les mois à venir. Projets

Avant de reprendre son périple, Yves Gélinas entreprendra dès cette semaine l'enregistrement des commentaires du film relatant son voyage, et commencera la rédaction d'un livre.

Le navigateur solitaire en aura beaucoup à raconter: ses raisons d'entreprendre ce voyage, ses impressions, la solitude.

"Il y a eu des jours où je n'ai pas vu âme qui vive, pas même un oiseau", a-t-il raconté hier. "Yves a entrepris ce voyage pour partir à la découverte de lui-même, pour des raisons mystiques", a indiqué son père, Gratien Gélinas, qui a été le premier maître à naviguer de son fils, il y a de cela plus de 25 ans.

Par ailleurs, le capitaine du Jean-du-Sud a admis ne pas entretenir de sentiment d'échec.

"Quand j'ai constaté que je n'avais plus de mât, j'ai éprouvé une certaine déception, parce que je devrai attendre pour repartir. J'ai senti un certain soulagement, aussi: j'étais si fatigué", a-t-il avoué.

"Mais je me suis dit: je vais recommencer".

## Droits miniers: l'Opposition s'oppose au système de droits spéciaux de la loi 35

Par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Tout en étant d'accord sur le principe de révoquer les droits miniers concédés avant 1880, l'Opposition s'oppose au système de droits spéciaux d'exploration proposé dans le projet de loi 35.

Ce projet de loi propose de révoquer les droits miniers remontant aux anciens régimes du 24 juillet 1890 et du 1er juillet 1911, qui ont entravé le développement minier dans certaines régions.

Une commission parlementaire a entendu hier les opinions de certains organismes touchant ce projet de loi déjà adopté en deuxième lecture.

Les intervenants devant la commission parlementaire étaient d'accord aussi avec le principe de la révocation des droits miniers mais voudraient que la future prospection se fasse exclusivement par jalonnement.

Le projet de loi touche 71.000 kilomètres carrés de territoire concentré surtout dans l'Estrie. La révocation des droits de mine entraîne le droit à une indemnisation, prévue dans le projet de loi.

Pour permettre l'exploitation des substances minérales dans les territoires où les anciens droits miniers ont été révoqués, le projet de loi prévoit le système de jalonnement, sauf dans une certaine zone fortement habitée de l'Estrie où le prospecteur devrait recourir à des permis spéciaux.

Cette zone comprendra les régions de Drummondville, Granby, St-Hyacinthe, St-Jean, Magog, Cowansville, Coaticook, Asbestos, Sherbrooke, Thetford, Plessisville, soit une étendue totale de 20.000 kilomètres carrés.

Lors du débat en deuxième lecture, le ministre de l'Énergie et des Ressources Yves Duhaime avait expliqué qu'un système de permis spéciaux était nécessaire dans cette zone étant donné qu'elle était fortement habitée.

Le système de jalonnement soulèverait le risque qu'un homme se lève un matin et voit dans son jardin des prospecteurs en train de planter des piquets, avait-il dit.

L'Opposition aussi bien que les intervenants croient que le système de permis spéciaux peut donner lieu à un système discrétionnaire.

Le député libéral de

Richmond Yves Vallières a noté qu'il suffirait de changer seulement quelques mots de l'article de la loi sur les permis spéciaux pour étendre le système à tout le territoire du Québec.

### Le compagnon de Claude Charron n'était pas son garde du corps

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, a soutenu hier à l'Assemblée nationale que ce n'est pas le garde du corps de M. Claude Charron qui l'accompagnait quand ce dernier s'est fait prendre à voler un veston sport au magasin Eaton à Montréal.

Le ministre était interrogé par le député de Marguerite-Bourgeois, Fernand Lalonde, qui, citant des informations diffusées par une station radiophonique à Québec, soulignait que le compagnon de M. Charron se serait fait passer pour son "body guard".

Or, de dire le député libéral, cet individu aurait bousculé ceux qui partaient à la poursuite de l'ex-ministre et aurait suggéré à M. Charron de se sauver.

"Ce comportement s'approche beaucoup de l'entrave à la Justice", a fait valoir M. Lalonde.

Le ministre Bédard a répondu "qu'il n'y a aucun fondement dans cette affirmation et qu'en aucune façon, et de quelque manière que ce soit, le garde du corps de M. Charron n'était concerné par les événements que nous connaissons".

Comme le député Lalonde revenait à la charge pour demander cette fois-ci s'il pouvait enquêter pour savoir si cet individu s'était fait passer pour quelqu'un d'autre, M. Bédard a signalé qu'il a demandé au procureur chef de la Couronne de Montréal de lui communiquer tout le dossier.

### Industrie automobile: appel pressant à Québec pour sauver des emplois

QUEBEC (PC) — Le directeur québécois des Travailliers unis de l'automobile, M. Claude Ducharme, a lancé hier un appel pressant au gouvernement du Québec de mettre tout en oeuvre pour conserver et encourager l'industrie de l'automobile et sauver ainsi les emplois sérieusement menacés.

Dans une rencontre avec la presse, il a expliqué que son groupe allait proposer au gouvernement Lévesque d'abolir la taxe de vente pour une période de temps sur toutes les voitures assemblées à General Motors et vendues au Québec.

Très inquiets de la situation précaire qui prévaut à l'usine d'assemblage de General Motors à Sainte-Thérèse, les TUA estiment qu'il est urgent que les gouvernements d'Ottawa et du Québec adoptent des mesures immédiates afin de relancer l'industrie au Québec.

M. Ducharme et ses collègues des TUA devaient d'ailleurs rencontrer hier le premier ministre Lévesque et les ministres Bernard Landry et Rodrigue Biron afin de les sensibiliser au problème et les pousser à agir.

Au cours de la conférence de presse, M. Ducharme en a profité pour évoquer un autre dossier, celui de la venue possible de la compagnie Renault au Québec.

Mappins présente une exposition-vente de bijoux anciens et de succession.



31 mars au 3 avril

Voici l'occasion unique de venir admirer une exposition-vente de rares bijoux anciens et de succession. Cette collection originale consiste en une sélection de créations anciennes. Chaque article est certifié par l'association des antiquaires anglais. Une présentation que tous les admirateurs de bijoux anciens et de succession se doivent de voir.

JOAILLER Mappins

Le magasin du bon goût.

Carrefour de l'Estrie 562-1583

## Une Ontarienne donne naissance aux premiers jumeaux-éprouvette d'Amérique du Nord

OAKVILLE, Ontario (PC) — Une femme de 35 ans a donné naissance, jeudi matin, aux premiers jumeaux-éprouvette d'Amérique du Nord.

Il s'agit de Mme Kit Rankin, une enseignante d'Oakville en Ontario, qui a accouché à l'hôpital Trafalgar Memorial, après avoir été fertilisée à la célèbre clinique d'Oldham, en Angleterre.

La naissance de jumeaux-éprouvette devient également une première pour les docteurs britanniques Patrick Steptoe et Robert Edwards, pères de la fertilisation in-vitro.

Nés prématurément, les deux bébés pesaient respectivement six livres et 15 onces et six livres et quatre onces. Ils sont nés à 11 minutes de différence.

La mère a été assistée dans son labour, qui a duré trois heures et demie, par son médecin personnel, le Dr Gregory Richmond-Peck, et par le Dr Steptoe lui-même, venu spécialement de Grande-Bretagne.

On a expliqué que Mme Rankin, déjà mère de deux enfants d'un précédent mariage, avait perdu ses trompes de Fallope à la suite de grossesses difficiles.

### A Oldham

Pour avoir un autre enfant, les Rankin ont dû se rendre trois fois à la clinique d'Oldham.

La première a donné lieu à un simple examen, afin de déterminer si les ovules de la femme étaient accessibles.

La fois suivante, en juin dernier, un ovule fut prélevé, fertilisé dans une coupelle de verre avec du sperme du mari et placé dans l'utérus.

L'embryon fut cependant rejeté et il fallut recommencer au cours du mois de juillet. On préleva cette fois deux ovules, qui furent fécondés et placés tous deux dans l'utérus. C'est parce qu'aucun des deux ovules n'a été rejeté que Mme Rankin a donné naissance à des jumeaux.

Le premier bébé-éprouvette, Louise Joy Brown, est né à l'hôpital d'Oldham le 5 juillet 1978 et vit toujours.

Depuis, une trentaine de bébés-éprouvette ont vu le jour aux États-Unis, en France, en Australie et en Israël, dont des jumeaux maintenant âgés de presque un an, nés en Australie (un garçon et une fille).

### Controverse

La fécondation dans un tube suscite encore aujourd'hui des controverses dans les milieux religieux et médicaux.

Les partisans soulignent que cette technique est sûre et nécessaire. Les adversaires soutiennent qu'on tue un embryon.

Pour le Dr Michael Thomas, président du comité d'éthique de l'Association des médecins de Grande-Bretagne, "c'est au public à prendre une décision, car ce n'est pas une question médicale, mais morale".

Au coeur du problème se trouve

l'incertitude devant le moment précis où commence la vie.

La doctrine catholique fixe le commencement de la vie à la conception. C'est pourquoi l'Eglise exprime de graves réserves sur la fertilisation in-vitro, car il faut souvent féconder de nombreux ovules avant d'obtenir un bébé.

Environ 20 pour cent des oeufs fécondés peuvent être implantés dans l'utérus.

Dans la publicité gouvernementale

## Ottawa éliminera toute image stéréotypée de la femme

MONTREAL (PC) — Mme Judy Erola, ministre responsable du statut de la femme, a annoncé jeudi que le gouvernement fédéral éliminera toute image stéréotypée de la femme dans la publicité gouvernementale.

"Nous ne devons plus trouver trace dans la publicité que nous utilisons des idées démodées sur le rôle des femmes," a déclaré Mme Erola dans un discours prononcé devant quelque 500 membres de la section féminine du Canadian Club de Montréal. Elle a cité l'exemple d'une annonce de Participation, le programme fédéral de conditionnement physique, sur laquelle on voit des hommes qui se livrent à la pratique de différents sports alors que pour décrire les loisirs de la femme on montre la traditionnelle ballerine.

Mme Erola a indiqué que la désintéressement?

Elle a ajouté que le gouvernement cherchait des moyens d'encourager le maintien de cette tendance, tout en insistant sur la nécessité d'un taux de natalité positif. Des garderies bien tenues et en nombre adéquat ne suffisent pas pour convaincre les femmes d'avoir des enfants, a-t-elle dit. Ainsi le ministre des Finances, M. MacEachen, a annoncé mercredi qu'il procédait à une révision des mesures fiscales pour alléger les obligations fiscales des mères qui travaillent.

Par la suite, elle déclarait au cours d'une entrevue que l'écart entre les hausses salariales accordées aux hommes et celles accordées aux femmes, en cette période de crise économique, démontrait que les femmes demeuraient toujours les dernières à être engagées et les premières à être remerciées.

### Hudson Transport: "Tout le monde a paniqué quand le radeau a commencé à se dégonfler"

MONTREAL (PC) — Un matelot de 17 ans a raconté jeudi que "tout le monde a paniqué" lorsque le radeau où il prenait place, lui et 11 autres marins du pétrolier Hudson Transport, a commencé à couler.

"Nous pouvions entendre l'air siffler alors que le radeau se dégonflait", a affirmé Steve Donnelly, lors de l'enquête fédérale sur l'incendie qui s'est soldé par la mort de sept personnes, le 25 décembre dernier au large de Matane.

"Tout le monde a paniqué et essayé de sauter vers l'échelle en même temps", a révélé le jeune Donnelly

devant le juge en chef adjoint James Hugessen, de la Cour supérieure.

Six des 12 hommes qui étaient dans ce radeau — dont la capacité était de huit personnes — sont morts pour n'avoir pu remonter l'échelle de corde descendant du pont du navire en flammes.

L'une des victimes, le troisième officier James Hancock, 38 ans, "tentait de calmer tout le monde mais ça n'a pas marché", a ajouté le témoin. C'est difficile de rester calme "quand vous êtes dans la moitié d'un radeau, avec de l'eau jusqu'à la ceinture".

**VENTE**

**GEANTE DU PRINTEMPS**

La plus belle sélection d'aubaines en ville, dans les marques de renom

Choix de récepteurs

ORACLE

Enregistreur

TEAC

SPECIALS 10% à 40%

STOCK DE PLANCHER

\$60.000.00 de marchandise Prix jamais vus 3 SALLES D'ECOUTE

CONSULTEZ DES PROFESSIONNELLS

**VIDEOTECH INC.**

SHERBROOKE 910, King ouest    MAGOG 466, Main    DRUMMONDVILLE 190, Lindsay

## Jurisdiction sur les pêches: Ottawa souhaite renégocier son entente avec Québec

Par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral souhaite pouvoir renégocier avec Québec l'entente de 1922, par laquelle il "déléguait" à la province la juridiction sur les pêches, a indiqué hier le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc.

Selon le ministre, Ottawa espère pouvoir rediscuter certaines parties de cet accord "pour les moderniser", a-t-il soutenu, précisant que par ce pacte, Ottawa n'avait fait que déléguer sa compétence et conservait, de fait, pleine juridiction.

"M. Garon, comme ses prédécesseurs, ont toujours reconnu cela", a dit M. LeBlanc, ajoutant qu'il lui avait été impossible de pouvoir rencontrer le ministre Garon pour amorcer la discussion.

Selon M. LeBlanc, c'est une réponse "injurieuse et non concluante" du Québec qui a poussé Ottawa à agir unilatéralement dans l'octroi des permis pour les bateaux de pêche entre 35 et 65 pieds, qui constituent 80 pour cent de la flotte de pêche du Québec.

Cette semaine, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, en visite à Ottawa, a soutenu que l'entente accordait au Québec pleine compétence sur l'administration de ses pêches et

a affirmé que l'intention nouvelle d'Ottawa d'accorder des permis pour les bateaux de pêche entre 35 et 65 pieds "était dans le cadre de la fin du fédéralisme coopératif".

Québec avait jusqu'ici été seul à accorder ces permis sur la base de l'entente exclusive qu'il avait conclue avec Ottawa, "dont le but à l'époque était justement d'éviter le chevauchement", a dit M. Garon.

M. Garon avait réfuté alors les allégations de M. LeBlanc, voulant que l'entente reste muette sur la juridiction pour les bateaux de 35 pieds. Il a de plus soutenu que le ministre fédéral, par l'intermédiaire des autres ministères, avait à sa disposition toutes les statistiques qu'il désirait.

"Nous n'avons pu obtenir le nombre des pêcheurs licenciés et c'est très péniblement que nous avons obtenu des statistiques du Québec", a soutenu hier M. LeBlanc.

Toutefois, selon le ministre LeBlanc, c'est afin d'obtenir des statistiques et "pour mettre de l'ordre là-dedans" qu'Ottawa avait décidé d'agir sur la question des permis. "Il y avait des difficultés à rencontrer M. Garon et il fallait bien qu'on agisse à l'approche d'une nouvelle saison", a dit M. LeBlanc.

## Fin prématurée de la chasse aux bébés phoques

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — La campagne 1982 de chasse aux bébés-phoques s'est terminée prématurément.

Mercredi, les six navires canadiens encore engagés dans les opérations sur la banquise sont rentrés au port terre-neuvien de Saint-Anthony les cales à moitié vides.

Mais si les chasseurs ont pris à peine 3.000 des 6.000 peaux de bébés-phoques capucins qui leur étaient alloués

cette année, en revanche les 81.000 fourrures de blanchons ont été engrangés normalement les deux semaines précédentes.

Un porte-parole du ministre canadien des Pêches, a indiqué que les conditions de travail difficiles sur la banquise et la chute des cours de la fourrure de blanchon, à l'issue du vote du parlement européen en faveur d'un embargo, peuvent expliquer le retour prématuré des bateaux.

## Contrat accepté: Le Droit reprend sa publication

OTTAWA (PC) — Le seul quotidien francophone de la capitale nationale et de l'Ontario, Le Droit, réapparaît dans les kiosques de journaux vendredi.

Les membres du Syndicat international des typographes, qui paralysaient le quotidien depuis le 5 mars, ont accepté un nouveau contrat de travail.

Le salaire moyen des typographes sera de \$12,28 l'heure. L'entente d'une durée de deux ans prévoit une première augmentation de 7,08 pour cent rétroactive au 1er janvier, une seconde aug-

mentation de 6,84 pour cent le 1er septembre et une troisième hausse de 7,11 pour cent, celle-là à compter du 1er mai 1983. A l'expiration du contrat, la moyenne du salaire horaire des employés de la composition, des pressiers ainsi que des employés chargés de l'expédition du journal sera de \$15,05.

Les employés travaillant le soir bénéficieront désormais d'une semaine de quatre jours et le nombre d'heures de travail est réduit de 35 à 34.

## Programmes d'embauche dans les forêts et les pêcheries

# 220 millions \$ pour créer jusqu'à 27,000 emplois d'une durée de six mois

Par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral consacrera quelque \$220 millions d'ici deux ans afin de mettre sur pied des programmes d'embauche dans les secteurs des forêts et des pêcheries, qui pourraient créer jusqu'à 27,000 emplois d'une durée de six mois.

C'est ce qu'ont fait savoir hier en conférence de presse les ministres Lloyd Axworthy, de l'Emploi et de l'Immigration, Roméo LeBlanc,



Lloyd Axworthy

à appuyer matériellement les projets.

Le ministre Axworthy a toutefois admis qu'il s'agit "d'un programme minimum en réponse au problème du chômage" compte-tenu qu'il ne créera que des emplois temporaires alors que le nombre des sans-emploi a percé le plafond du million.

De cette somme, \$43 millions seront consac-

rés à la création d'emplois au Québec soit \$35 millions dans le secteur forestier et \$8 millions dans le secteur des pêches.

Le ministre Roberts a indiqué que des discussions avaient été entamées avec toutes les provinces pour décider des projets à considérer comme prioritaires. Ottawa en est déjà arrivé à une entente avec l'Ontario, mais rien ne s'est encore concrétisé du côté du Québec. "S'il y a de la mauvaise volonté ce n'est pas de notre côté", a rétorqué le ministre John Roberts.

L'esprit des programmes est de faire effectuer des travaux utiles à la communauté dans les secteurs forestier et halieutique (des pêches) par des gens qui recevraient normalement de l'assurance-chômage.

L'embauche se fera sur une base volontaire et personne ne risquera d'être pénalisé pour avoir refusé un emploi ont précisé hier les ministres, précisant que les chômeurs qui décideront d'adhérer au programme auront droit à un maximum de prestation hebdomadaire de \$240, au lieu de \$180.

## Programme de rénovation: plus de questions que de réponses

OTTAWA (PC) — Le programme de rénovation domiciliaire d'une valeur de \$30 millions, annoncé cette semaine par le ministre Paul Cosgrove, a soulevé plus de questions que de réponses fournies par le ministre et ses principaux collaborateurs.

M. Cosgrove a donné, mardi, aux courriéristes parlementaires et aux députés de l'Opposition, les grandes lignes de son programme, mais les hauts fonctionnaires n'ont pas tardé à admettre qu'il s'écoulera plusieurs semaines encore avant que tous les détails soient au point de sorte que le programme n'est pas encore prêt à être mis en oeuvre.

Fondamentalement, le gouvernement veut encourager les propriétaires de la classe moyenne demeurant dans des régions où le chômage est très élevé, à entreprendre dès maintenant des projets de rénovation domiciliaire au lieu de des remettre à plus tard.

Ottawa offre des prêts non remboursables jusqu'à concurrence de \$3,000 destinés à couvrir 30 pour cent du coût des travaux à effectuer. Les propriétaires devront financer eux-mêmes la balance du coût du projet. A titre d'exemple, une famille ayant un projet de rénovation évalué à \$10,000 devra défrayer elle-même \$7,000 du coût total. En raison de la limite de \$3,000, une famille ayant un projet de \$20,000 devra assumer des dépenses de \$17,000.

Le but principal du programme est de fournir des emplois aux travailleurs des principaux métiers de la construction. Le gouvernement fédéral soutient que ce programme pourrait générer 10,000 emplois, directement ou indirectement.

Un autre objectif est d'encourager les travaux de

rénovation confiés à des entrepreneurs, un domaine qui, selon les experts, comporte un énorme potentiel demeuré jusqu'ici inexploité.

### Questions et réponses

Voici quelques-unes des questions posées au sujet du programme et les réponses disponibles pour l'instant:

Q. — Un propriétaire peut-il obtenir un prêt du gouvernement pour aménager une salle de jeux, une piscine ou un bain sauna?

R. — Des fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement étudient encore cette question, mais la réponse pourrait être affirmative dans les trois cas. Le gouvernement dit vouloir aider à financer toute une gamme de projets de rénovation et pas uniquement les travaux ordinaires.

Q. — Qui peut présenter une demande d'aide financière?

R. — Le programme est destiné principalement aux familles dont le revenu brut ne dépasse pas \$30,000 par année, quoique des prêts moindres seront probablement disponibles pour les familles dont les revenus brutes atteignent \$35,000 ou \$40,000 par année.

Q. — Le programme sera-t-il offert dans toutes les régions du pays?

R. — Non, le programme sera limité aux propriétaires demeurant dans des régions où le chômage est relativement élevé. Provisoirement, une somme de \$9,6 millions a été prévue pour le Québec; \$7,5 millions pour l'Ontario, \$5,4 millions pour la région Atlantique, \$4,5 millions pour la Colombie-Britannique et \$3 millions pour les Prairies.

## CORRECTIONS

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt les mesures adéquates afin de la corriger.

Dans nos annonces parues mercredi le 24/03/82, on aurait dû lire:

Page B9 — Fer à friser "Indépendant" sans cordon de Braun  
Prix courant Eaton 29,98  
24<sup>th</sup> ch.

Page B10 — Chaîne Technics "Slim Line" 2 enceintes acoustiques à 2 voies Soma SE 250C.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

# EATON

## Des femmes mécontentes de l'attitude de Trudeau

OTTAWA (PC) — La députée néo-démocrate Margaret Mitchell a traité le premier ministre Trudeau, jeudi, de "sacré hypocrite (bloody hypocrite)".

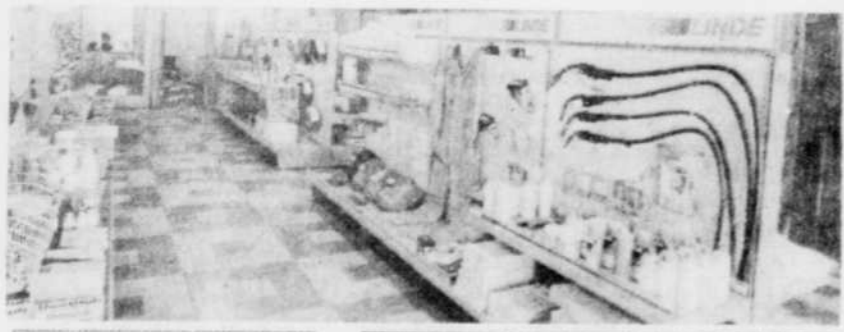
La présidente des Communes, Mme Jean Sauvé, a aussitôt obligé Mme Mitchell à retirer cette remarque, la

jugeant contraire aux règles du parlementarisme.

La députée a expliqué que le gouvernement refuse d'appliquer un programme visant à augmenter les chances d'emploi des femmes, des minorités raciales et des handicapés, en dépit du fait que l'égalité des sexes soit garantie par la charte des droits.

## VOUS POUVEZ MAINTENANT MAGASINER CHEZ OXYGENE AMPRO

nouvellement aménagé pour vous servir vous-même.  
1715, Galt ouest, Sherbrooke, 569-5903



Ensemble Parox 500  
Le meilleur ensemble qui soit pour les gros travaux de soudage, de coupe et de chauffage assésés.  
Prix courant: \$195,00  
Spécial \$346,26



Ensemble Prest-O-Weld  
Difficile à battre pour les travaux d'entretien et de réparation en atelier.  
Prix courant: \$355,00  
Spécial \$236,82

## JOURNEES SUPER ECONOMIQUES

Coupon-prime d'une valeur de \$10.

Présentez ce coupon lorsque vous achetez un ensemble PUROX dans notre magasin et économisez \$10 sur le prix d'achat de tout autre produit LINDE.  
Cette offre expire le 30 avril 82.

Heures spéciales d'ouverture:

Jeu: 8 h à 21 h Vendredi: 8 h à 20 h Samedi: 9 h à midi.

# Le Samedi matin c'est économi que chez LUMBERLAND

## 10% de RABAIS sur la marchandise\*



Noter que le 10% de rabais est applicable sur la marchandise payée au comptant. Noter aussi que le même 10% de rabais n'est pas applicable sur les items déjà en promotion.

POUR UN MEILLEUR SERVICE, VENEZ TÔT!  
CETTE OFFRE EST VALIDE DANS LES (4) QUATRE MAGASINS.  
(HEURES D'OUVERTURE 8:30 à 12:00)

### LUMBERLAND

ROCK FOREST  
BOUL. BOUQUÉ  
77827  
563-0220

SHERBROOKE  
235 EST. RUE GALT  
569-3693

COATICOOK  
ROUTE VERS DIXVILLE  
849-2761

MAGOG  
460 QUÉB. RUE ST PATRICE  
843-3346



la tribune — arts et divertissements

Jusqu'au 18 avril au Musée des beaux-arts de Montréal

# Une rétrospective Fernand Léger

Par Marc Morin  
MONTREAL (PC) — La longue et féconde carrière de Fernand Léger (1881-1955), peintre de la ville moderne et de la ville, couvrit la première moitié du 20e siècle. C'est une étude

de systématique de l'ensemble de sa production que présente le Musée des beaux-arts de Montréal jusqu'au 18 avril, avec l'exposition de quelque 75 tableaux de même que deux éditions d'art originales de l'artiste français.

Organisée par la "Albright-Know Art Gallery" de Buffalo (New York), l'exposition comprend plusieurs tableaux qui ne sont pas normalement accessibles au public. Les oeuvres proviennent de collections particulières et publi-

ques, européennes et américaines, notamment du Musée national Fernand Léger à Biot (France), du Musée national d'art moderne de Paris, du Guggenheim et du "Museum of Modern Art" de New York. Au cours de sa lon-

gue carrière, Fernand Léger s'est fait le peintre des travailleurs, des usines, des chantiers de construction, du cirque, des musiciens, du quotidien concret et simple, de la technologie de l'homme moderne. Né à Argentan en

1881, Léger a étudié à l'École des beaux-arts et à l'Académie Julian. Il expose pour la première fois au Salon des Indépendants en 1910 et en solo, en 1912, à la Galerie Kahnweiler. La Première Guerre mondiale a une influence marquante sur son art. Il visite les Etats-Unis en 1931 et y revient en 1935 pour une exposition solo au "Museum of Modern Art" de New York et au "Art Institute" de Chicago.

Le MBA présente aussi, pour marquer le centenaire de la naissance de Léger, des conférences et films, des visites commentées sur arrangement avec le Service éducatif du musée, de même que des jeux éducatifs "Explorons Léger". L'audioguide offert

aux visiteurs de la rétrospective Fernand Léger présente les propos de l'artiste pour évoquer sa vie et son oeuvre, accompagnés de musique de jazz de l'époque qui recrée l'atmosphère de Paris et de New York dans la première moitié du 20e siècle.

Rapprochement entre la majorité culturelle québécoise et les minorités

## L'Interculturelle ne semble pas devoir donner les résultats escomptés

MONTREAL (PC) — Conçue dans un esprit de rapprochement entre la majorité culturelle québécoise et les minorités, l'Interculturelle ne semble pas devoir donner les résultats escomptés.

La rencontre a été imaginée l'automne dernier par l'Union des écrivains québécois (UEQ) "dans un esprit d'ouverture à la pluralité des cultures vivantes au Québec". Le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration a accordé son appui à l'événement auquel l'UEQ et la Bibliothèque nationale ont collaboré.

Les objectifs de l'Interculturelle étaient "de susciter et d'encourager les rapports et les échanges entre les créateurs des différentes cultures qui oeuvrent au Québec". Concrètement, cela voulait dire non seulement la rencontre de gens de diverses ethnies minoritaires entre eux, mais également leur rapprochement avec la majorité francophone et la minorité "officielle" anglophone. Sur ce plan, l'entreprise est un demi-échec, puisque l'occasion rêvée de la semaine — le débat public de mardi — a été plus ou moins ignorée par les membres mêmes de l'UEQ.

L'Interculturelle offrait, à la Bibliothèque nationale, le visionnement d'une sélection des émissions "Planète" sur les communautés culturelles québécoises, diffusées par Radio-Québec; le débat de mardi animé par Andrée Lafond; la

lecture-spectacle de "Gens du silence" du dramaturge italo-québécois Marco Micone, et, pour clôturer la semaine, une soirée animée par Michel Garneau: "L'Interculturelle, chanson, danse, musique, poésie et théâtre des communautés culturelles du Québec".

Le débat sur le thème: "Ecrire et éditer au Québec; le point de vue des communautés culturelles" a réuni neuf écrivains et éditeurs: Bernard Assiniwi, Algonquin québécois; Pan Bouyoucas, d'origine libanaise; Marilu Mallet, d'origine chilienne; l'Italo-Québécois Marco Micone, et Victor Tébo, juif francophone. Côté édition: Jean Jonassin, éditeur de la revue haïtienne "Dérives"; Silvio Orvieto et Bruno Ramirez, journalistes italiens, et Carlos

Quiroz, écrivain d'origine péruvienne.

Qu'un Amérindien né au Québec se soit retrouvé au milieu de tous ces Néo-Québécois semblait déjà étrange. M. Assiniwi, se disant pourtant aussi étranger au Québec qu'un immigrant, a affirmé que c'était "la première fois en 450 ans qu'on invite un Amérindien à une manifestation d'écrivains".

Plus remarquable encore, pourtant, a été l'absence notoire de membres de l'Union des écrivains québécois, dont l'Interculturelle était le bébé.

Carlos Quiroz a proposé qu'on crée à Montréal une maison d'édition multiculturelle. Marco Micone, pour sa part, a affirmé l'urgence de créer des "lieux de solidarité" où Québécois de toutes souches puissent s'affranchir après avoir dénoncé les mythes du multiculturalisme "canadien" et du "nous sommes tous Québécois". Le dramaturge Michel Garneau a ani-

mé ce rassemblement auquel ont participé, du côté néo-québécois, l'Union générale des Vietnamiens, Amitié Québec-Italie, le chanteur haïtien Marc-Yves Volcy, le musicien latino-américain Alberto Kura-pel, la chanteuse grecque Chara Spy-ratou-Vitoratou, le monologiste juif Maurice Elmaleh, les musiciens afro-portugais Savara Orkestra et Ricardo Pellégrin et la comédienne polonaise Malgisia Markowska.

Du côté Québécois francophone: Paul Chamberland, Raoul Duguay, Louise Dussault, Raymond

Lévesque, Janou Saint-Denis et Carmen Jolin.

Après ce spectacle de clôture, l'Interculturelle se poursuivra d'une autre façon jusqu'au 30 avril par la présentation, à la salle de lecture de la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis, d'une exposition de livres et périodiques produits par les diverses communautés culturelles du Québec.

Ces quelque 150 documents provenant de diverses ethnies visent à "refléter le dynamisme, la vigueur et la richesse des communautés culturelles", selon la Bibliothèque nationale.

En exil

Le peintre, fuyant la guerre, s'exile aux Etats-Unis en 1940. A son retour en France en 1945, il oeuvre à plusieurs projets publics pour la France et les Etats-Unis. Il meurt à 1955 en France.

L'exposition Fer-

**BAL DES QUETEUX (MIXTE)**  
Samedi, 27 Mars 82 — 20 h  
PRIX POUR LES MEILLEURS COSTUMES  
1er PRIX: \$50.00 — 2e PRIX: \$25.00  
3e PRIX: \$10.00  
1 bouteille de champagne à toutes les heures.  
**ORCHESTRE LE HAZARD**  
CLUB SPORTIF DE SHERBROOKE  
2426, King ouest  
569-5445

**MARIE KING, BOB et sa fille CAROLE EN SPECTACLE**  
au CLUB CHASSE ET PECHE ST-FRANCOIS-XAVIER BROMPTON  
les 27-28 MARS.  
Salle de réceptions gratuite pour showers, noces, etc.  
Bienvenue à tous.

**LES ETALONS DU QUEBEC**  
5 SUPER-MALES  
LES 9 POUCES ET PLUS  
Dames seules ou accompagnées et les hommes devront être accompagnés d'une dame pour être admis.  
Entrée libre  
Rés.: 562-2345  
De 20 h à 3 h a.m., du jeudi au samedi.

elles sont pleines de joie de vivre...  
**Petites filles pour le Weekend**  
2e FILM **CLAUDIO**  
Horaires: 7h00 - 9h00  
7989 - Claudio: 8h00  
cinéma de paris  
372 rue King, SHERBROOKE 569-2626

**REOUVERTURE! CLUB SOCIAL LESTRIEN INC.**  
Boul. Bourque, Deauville  
**DANSE** tous les samedis soir.  
Belle grande piste de danse. Venez avec vos amis.  
Apportez vos consommations.  
Orchestre  
Nouvel ensemble super social  
**LES D.R.A.B.**  
Entrée: \$4.00  
564-7069  
TEL: 864-4506

**DES FEMELLES SAUVAGES ET INDOMPTÉES**  
**LA FIN DES TORTIONNAIRES DU CAMP D'AMOUR N°2**  
Aujita Wilson • Anthony Steffen  
2e film: Blondie L'ensorceleuse  
Horaires: 7h00 - 8h00  
9h25 - 9h55  
Ginéma CAPRI  
63 rue KING Ouest 566-0330

**LE BAR J'**  
du Vieux Clocher de Magog  
présente  
**J' comme dans "J' danse à soir"**  
847-0470

**OUVERTURE**  
**centre du vitrail**  
190 rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S7  
(819) 562-2020  
COURS DEBUTANT LE 30 MARS  
• matériel • pièces sur commande

**Bar Salon La Source**  
Grand spectacle d'hypnotisme avec **MARTHA**  
artiste de scène et t.v.  
les 26-27-28 mars  
2 représentations différentes chaque soir  
Danse entre les spectacles  
Route 141, Coaticook  
Tél.: 849-4396

**EN GRANDE PRIMEUR AVEC MONTREAL**  
Keep an eye out for what will be the most talked about sneak preview in years.  
**PORKY'S**  
A Change of Seasons  
Shirley MacLaine Arthur Horaire  
Charge of  
Sessions 7.30  
Party 9.30

**Relais gastronomique Jean & Pierre**  
George Austin Bowen vous invite à la gastronomie à son meilleur. Une table dont la réputation ne fait que grandir.  
Spécialité: **CUISINE FRANÇAISE**  
Venez redécouvrir l'atmosphère du CHATEAU  
Vaste salle disponible pour réunion d'affaires, etc.  
**SPECIAL DIMANCHE DE PAQUES**  
BRUNCH — adulte 7.95  
PASCAL — enfant 4.75  
Cartes de crédit honorées  
85, Merry sud, Magog  
Réservations (le soir): (819) 843-2921  
Jean Boulanger Pierre Bourbeau

JANE FONDA DOLLY PARTON LILY TOMLIN  
**COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON**  
VERSION FRANÇAISE DE 9 to 5  
25-26 mars - 19 h 30 et 21 h 30  
CINEMA FEUS

**CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
Boul. Portland Sherbrooke  
565-0366

**Le Facteur Sonne toujours Deux fois**  
ver fran. de  
-THE POSTMAN ALWAYS RINGS TWICE-  
JACK NICHOLSON JESSICA LANGE  
LE DESTIN TRAGIQUE DE DEUX ETRES VICTIMES DE LEURS OBSESSIONS

2e FILM **"GIGOLO AMERICAIN"**  
avec Richard Gere  
Gigolo: 7h05  
Facteur: 9h15  
CINEMA 1

**The French Lieutenant's Woman**  
MERYL STREEP JEREMY IRONS  
7h10 - 9h25  
CINEMA 2

**CINEMA CINEMA CINEMA CINEMA**  
PLACE D'ART ESTRIE INC.  
53, WELLINGTON N., SHERBROOKE  
INFORMATIONS: 566-8114

**MATINEE POUR ENFANTS**  
Samedi, 27 Mars à 2h. p.m.  
Admission générale 1.50  
TERENCE HILL POUR VOUS  
VEDETTE DE  
**MON NOM EST PERSONNE**  
ATTENTION on va s'fâcher...  
VOUS FERONT RIRE AUX ECLATS!

**LES AVENTURES DE FIFI BRINDACIER**  
Film à venir samedi 3 avril  
"Les aventures de Fifi Brindacier"  
Présenté par les Chevaliers de l'entraide inc. Magog.  
Nous oeuvrons auprès des gens du 3e âge, des handicapés et des démunis dans la région no. 5.

Un des derniers héros des lettres pures

# James Joyce: celui par qui le scandale est arrivé

par Michèle Folian

(AFP) - Février 1982: il y a cent ans naissait James Joyce, symbole de Dublin, sa ville natale, citoyen de Zurich, Trieste et Paris, ses terres d'exil, révolutionnaire de la littérature, sa raison de vivre.

Apparaissant, dans sa jeunesse, comme "un curieux mélange de génie sinistre et de talent incertain", successivement détesté et adoré, banni et encensé, James Joyce, "celui par qui le scandale est arrivé", a indéniablement

marqué l'histoire de la littérature occidentale qui reconnaît aujourd'hui en lui "un des derniers héros des lettres pures".

"Que ma patrie meure pour moi..."

Né le 2 février 1882 à Rathgar (sud de Dublin), Joyce subit très tôt l'influence de son père, issu de la bourgeoisie aisée, enclin à beaucoup dépenser et surtout à boire. Jeune et révolté, à la limite de l'ingratitude, James Joyce n'épargne rien ni personne. Dieu: "grand-papapersonne..." L'Église: "une Italienne, une mècheuse de cadavres..." L'armée: "que ma patrie meure pour moi..." Son père: "petit rentier, grand buveur, brave bougre, secrétaire de quelqu'un, quelque chose dans une distillerie..." Et surtout l'Irlande: "race de culterreux, miroir fêlé de bonne à tout faire..."

A Dublin, il fréquente les meilleures écoles de Jésuites puis, à l'université, il étudie à la fois la médecine, la littérature et les langues, matière où il se montre particulièrement doué. Ses premiers écrits, dont un essai sur Ibsen, ne lui apportent pas d'embellie la célébrité. Cependant l'attitude infantile de ce jeune homme à l'allure

singulière, aux yeux très bleus et très myopes, fait dire alors au poète et dramaturge irlandais William B. Yeats: "Jamais je n'ai rencontré tant de prétention, et si peu pour la justifier."

Une vie en exil

Pour Joyce, 1904 représente l'année charnière. Il quitte Dublin et s'exile de pays en pays, loin de sa terre natale. Mais paradoxalement, son esprit ne quittera jamais l'Irlande à laquelle il va consacrer son oeuvre entière. Car Joyce, c'est en quelque sorte Dublin. Son esprit entreprend une lente mais constante marche "à reculons". Pour lui l'avenir, le présent et le passé sont intimement liés. Le temps s'appelle mémoire.

Et celui pour qui l'amour représente une faiblesse, une faille dans le bloc de l'invulnérabilité, rencontre cette même année, Nora Barnacle. Elle devient sa compagne, puis sa femme et la mère de

ses deux enfants, Giorgio et Lucia.

Largement autobiographique, l'oeuvre de Joyce traque l'homme dans sa réalité, le démasque sans pour autant blâmer ou louer. Et ce que certains prennent pour un manque de sensibilité n'est en fait que le désir de démontrer la relativité des sentiments.

Des poèmes de "Musique de chambre" (1907) à "Finnegans Wake" (1939) en passant par "Gens de Dublin" (1903-1906), "Stephen le héros" (1904-1907), "Dedalus, portrait de l'artiste pour lui-même" (1907-1914), "Les exilés" (1918), "Ulysse" (1922) son livre le plus fameux, James Joyce ne cessera de mettre en oeuvre des moyens linguistiques originaux. Mais s'il joue avec les techniques verbales, tant anglaises qu'italiennes, françaises ou allemandes, il ne s'agit pas là d'une fin en soi: il s'en sert pour "recréer le monde" et exprimer ce qui lui semble essentiel: l'unité

dans la pensée et l'action.

De Zurich où il enseigne les langues à l'école Berlitz, jusqu'à Trieste puis Paris, Joyce demeure fidèle à sa démarche artistique. Et lorsqu'il publie "Ulysse" dans la capitale française le livre fait scandale. On en dénonce l'obscénité (qui apparaît bien dérisoire aujourd'hui) et les douanes anglaise, irlandaise et américaine vont jusqu'à brûler les exemplaires de l'ouvrage.

Pourtant on reconnaît l'influence de Joyce, aussi bien en Italie et en France que dans l'Allemagne et l'Autriche

de la période pré-nazie. Et si les critiques britanniques demeurent les plus circonspects à l'égard de son oeuvre, il faut y voir une certaine réticence à admettre la façon qu'il a eue de "tordre le cou" à la langue anglaise. Aux Etats-Unis, en revanche, "Finnegans Wake" est très tôt étudié à l'université de Columbia.

"Tous les jours ont une fin..."

Lorsque Joyce termine "Finnegans Wake", en 1939, il semble avoir tout dit. Son génie littéraire ayant at-

teint son apogée, sa mission est remplie. Coïncidant avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, la sortie de son dernier ouvrage n'a guère l'opportunité, sur le moment, de susciter admiration ou indignation.

Lorsque, quelque temps après, Joyce con-

fie à son ami Georges Belmont: "Si j'écris encore, ce sera quelque chose de très, très simple", celui-ci comprend que l'oeuvre du grand écrivain est achevée.

En effet, retourné à Zurich où il s'est réfugié, Joyce meurt la nuit du 13 janvier 1941, d'un ulcère duodénal perforé.

## Menu artistique

Aujourd'hui et jusqu'à samedi inclusivement, à l'Artisanerie Québécoise (174 Wellington nord), exposition des travaux récents d'artistans muralistes en émail sur cuivre, vitrail, haute-lisse, appliqués et batik.

- 0 -

Ce soir, à 19 h 30 et 21 h 30, Cinémafeus présente à la salle Maurice-O'Bready la comédie de Colin Higgins Comment se débarrasser de son patron (version française de 9 to 5) avec Jane Fonda, Lily Tomlin et Dolly Parton.

- 0 -

Ce soir, à 20 heures, au gymnase du Centre créatif Ste-Jeanne d'Arc, angle Galt et Fairmount, folkthèque (danses folkloriques internationales). Le thème de la soirée sera l'Allemagne. On offrira aussi au cours de la soirée une présentation de danses allemandes par le groupe folklorique Les Arlequins.

- 0 -

Ce soir et demain soir (et tous les vendredis et samedis jusqu'au 3 avril prochain), à 21 heures au Bar-théâtre de la Dame de Coeur de Upton, spectacle intitulé Les déshérités de l'amour, un recueil musical et poétique portant sur le droit fondamental d'aimer et d'être aimé.

- 0 -

Ce soir, à 21 heures, au canal 11, les étudiants de l'Option Art et communication de l'école Montcalm en collaboration avec Cablevision nationale présentent dans le cadre de la série "Les arts visuels en Estrie" une émission consacrée aux "Dix ans de photo à Montcalm".

- 0 -

Demain, à compter de 13 heures, une "super fête" clôturera la semaine des garderies sans but lucratif de la région de l'Estrie. Se déroulant à salle Alfred Desrochers du cégep de Sherbrooke, cette activité s'articulera autour de la présentation de films d'animation, de longs métrages, de clowns et de spectacles de musique offerts par Gilles Bernier, Alain Groven, Bruce Jackson et Renée Lamarche.

**SPECIAL DE MARS**

Cuisses de grenouille à volonté \$9.95

PERMIS COMPLET POUR INFORMATIONS: 864-4050

**Beau-site** STEAK HOUSE

DEAUVILLE sur-le-lac

**BELVEDERE 1**  
Tél. 562-3969 7h-30 Tous

**COLUCHE** 9h-20

**LE MAITRE D'ECOLE**  
MERCENNAIRE DE L'ESPACE 30

**BELVEDERE 2**  
Tél. 562-3969 7h-30 18 ans  
2 films érotiques en anglais  
"HEAT WAVE" 8h-45  
"LAURA S' DESIRE" 7h-30, 9h-45  
7575

CINEMA \* CINEMA \* CINEMA \* CINEMA \*

PLACE D'ART ESTRIE INC.  
53 Wellington N. Sherbrooke  
Informations - 566-8114

**DIABOLIQUE ET HORRIFIANT**

**MOTEL ROUGE**

2e film: Mon nom est Mafioso avec Bud Spencer

Mon nom est Mafioso: 7h30  
Motel Rouge: 9h30

**LOTO-SÉLECT**

Date: 24-3-82

NUMERO GAGNANT: 5 0 3 5

Ventes: \$114,129.50

Mises de 50X gagnantes

dans l'ordre	6	\$3,349.40
dans n importe quel ordre	112	\$279.10

**CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
Boul. Portland - Sherbrooke  
565-0366

Information: 565-0366

14 ANS

**LA GUERRE DU FEU**

Une aventure de science et de fiction

MICHAEL GRUSKOFF présente une production IICC INTERNATIONAL CINEMA CORPORATION

un film de JEAN-JACQUES ANNAUD "LA GUERRE DU FEU" avec EVERETT MCGILL - RAE DAWN CHONG - RON PERLMAN

NAMEER EL-KADI Musique de PHILIPPE SARDE Création des langages spéciaux ANTHONY BURGESS Communication gestuelle DESMOND MORRIS

Co-producteurs JACQUES DORFMANN et VERA BELMONT Scénario de GERARD BRACH D'après le roman de J.H. ROSNY, Sr.

Producteur exécutif MICHAEL GRUSKOFF Produit par JOHN KEMENY et DENIS HEROUX Réalisé par JEAN-JACQUES ANNAUD

Vendredi soir 7h00 9h00 Adolescents: 13,50 14 à 17 ans photo et carte d'identité 79993

**CINEMA**

**25% DE RABAIS SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ**

**TAPIS DE CHINE FAITS MAIN PIÈCES UNIQUES**

L'Orient étale pour vous sa finesse dans ces tapis chinois en laine, à peluche très dense. Motifs classiques d'inspiration Aubusson ou dessins antiques chinois. Venez admirer ces motifs singuliers dont on a fait ressortir la texture par une taille à main très minutieuse. Notre riche sélection comprend les réputés "Tian-Jin", les tapis de style Pékin, "Esthétique" et quantité d'autres modèles grand luxe. 25% de rabais sur le prix étiqueté.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 378. ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT.

**EATON**

